

100-

E . R . A . U . L .

Etudes et Recherches Archéologiques de l' Université de Liège

Série D

N°2

Sondages à Marche - les - Dames

Grotte de la «Princesse», 1976

par

Marcel OTTE

= ERAVL
n° 12

avec la collaboration de

J. M. Degbomont P. Hoffsummer

J. de Coninck A. Gautier

LIEGE 1981

E . R . A . U . L .

Etudes et Recherches Archéologiques de l' Université de Liège

Série D

N°2

Sondages à Marche - les - Dames

Grotte de la «Princesse», 1976

par

Marcel OTTE

avec la collaboration de

J. M. Degbomont P. Hoffsummer

J. de Coninck A. Gautier

LIEGE 1981

Dépôt légal n° D/1981/0480/21

Edité par: Service d'Archéologie préhistorique et
Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques
de l'Université de Liège.
Avenue Rogier, 12
B - 4000 Liège

COMPTE RENDU DE FOUILLES

Situation (fig. 1)

La grotte de la Princesse à Marche-les-Dames est située sur la rive gauche de la Meuse. Elle est ouverte à l'ouest, est précédée par une petite terrasse et possède des dimensions réduites : 8,20 m sur 4,40 m pour une hauteur de 1,50 m. (A. de Loë, 1922; E.Rahir, 1931; M.Otte, 1974, p.210).

Fouilles précédentes

Jadis dénommée "Grotte de l'ouie qui braie" (Grotte de l'oeil qui pleure), elle fit l'objet de premières fouilles en 1920 et 1922 par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. On y découvrit alors un matériel belgo-romain dans les couches supérieures et, à une cinquantaine de centimètres de profondeur, un niveau paléolithique attribué à l'Aurignacien (E.Rahir, 1931, pp.99-100; D. de Sonneville-Bordes, 1961; M.Otte, 1974). J.Colette y reprit des travaux entre 1923 et 1931 pour le compte de l'Institut Royal des Sciences Naturelles. Il y vida une petite galerie latérale où il retrouva - à une profondeur toutefois différente - le niveau aurignacien, surmonté par une faible industrie avec éléments à dos qui pourrait être périgordienne. Enfin, les dépôts supérieurs contenaient des vestiges néolithiques. Au début des années 1930, H. Angelroth y reprit l'exploration des déblais et y retrouva quelques documents épars (H.Angelroth, 1933).

Attributions

Dès les premiers travaux, l'industrie paléolithique fut considérée comme aurignacienne (A. de Loë, 1922; E.Rahir, 1931), ce qui fut confirmé par les études ultérieures (H.Angelroth, 1953, p.175; D. de Sonneville-Bordes, 1961, p.429).

Nous avons précisé certains aspects de l'équipement en matières osseuses (M.Otte, 1974) et, par comparaison avec un site de Rhénanie et des ensembles du Sud-Ouest de la France, l'avons attribué à la phase "moyenne" (stade II) de l'Aurignacien de faciès occidental (M.Otte, 1974, 1976 et 1979, p.331). Cette occupation était vraisemblablement contemporaine d'une oscillation climatique relativement tempérée du second stade wurmien (J.-M. Cordy, 1974).

Fouilles 1976

Dans le but de retrouver des traces en position première de l'installation aurignacienne, nous avons entrepris dans le

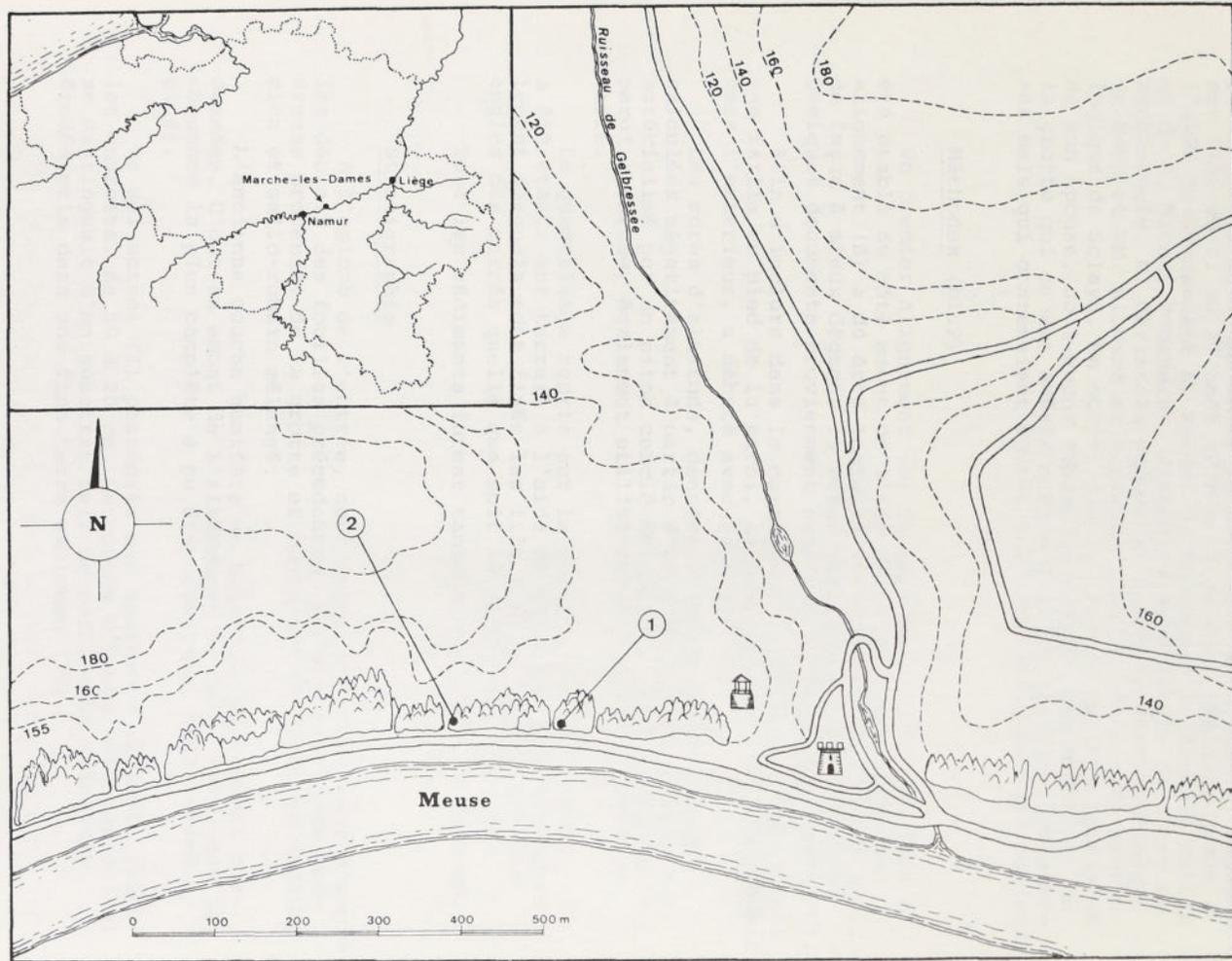
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE

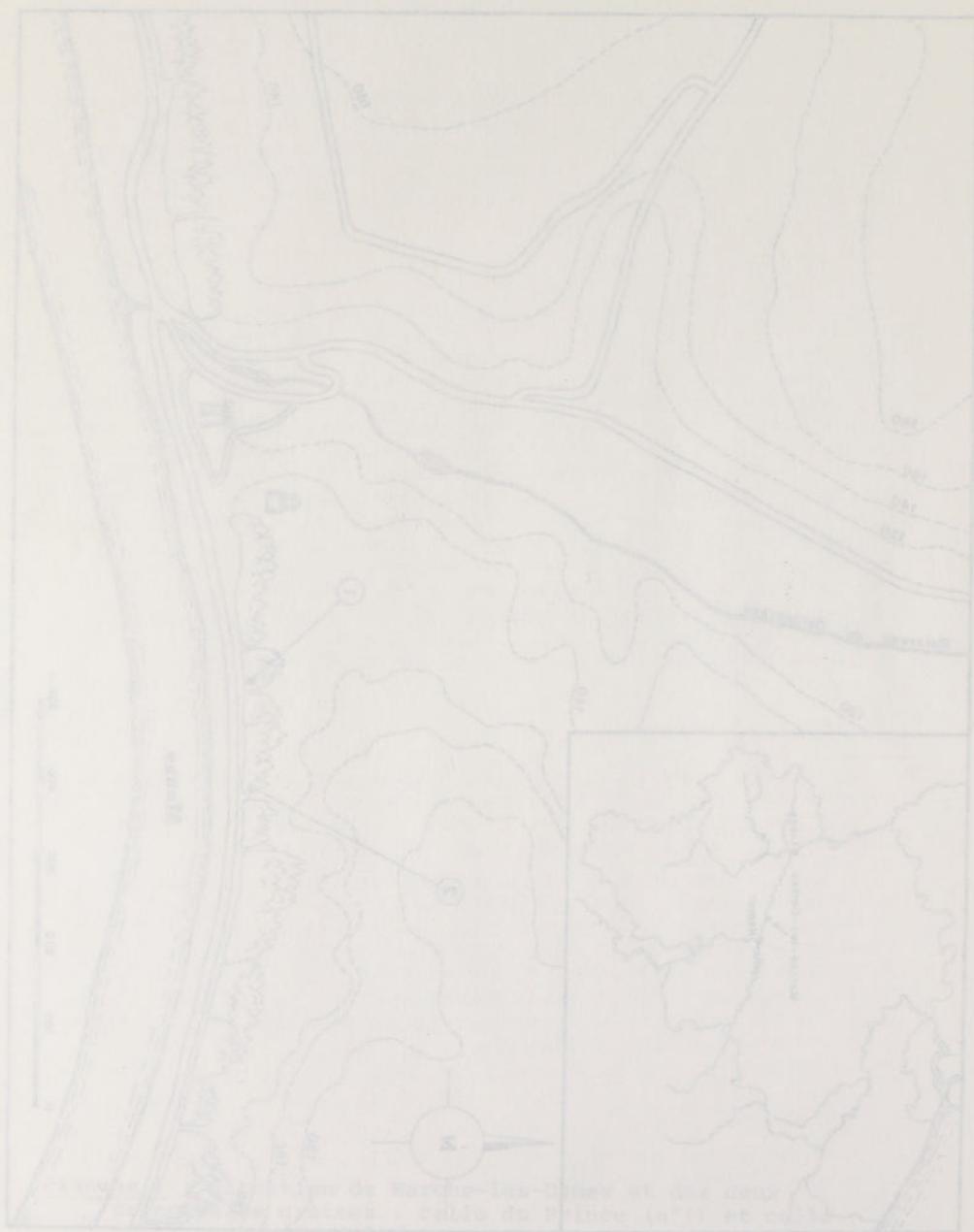
Le département de la Seine est divisé en six arrondissements. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons.

Le département de la Seine est divisé en six arrondissements. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons.

Le département de la Seine est divisé en six arrondissements. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons. L'arrondissement de la Seine est divisé en six cantons.

Planche 1 : Situation de Marche-les-Dames et des deux principales grottes : celle du Prince (n°1) et celle de la Princesse (n°2)





Carte topographique de Marche-sur-Isère et des environs
 à l'échelle de 1:50 000 - carte de France (1:100 000) et carte

vallon et à l'aplomb de l'entrée, un petit sondage de direction générale est-ouest, recoupant transversalement les dépôts de pente qui se sont accumulés au pied de l'abri. Cette campagne eut lieu du 11 au 27 août 1976 et a pu être réalisée grâce à l'aide du Commandant H. Hazée, de Mademoiselle Michèle Gustin et de M. Michel Toussaint, licenciés en Histoire de l'Art et Archéologie, M. Christian Dupuis de la Faculté polytechnique de Mons et MM. Richard et Georges Larminier du Cercle Archéologique de Sclayn. En outre, avec l'aide de Jacques Dubois et de son épouse, nous avons tamisé une partie des sédiments de la grotte qui se sont avérés n'être que des terrains bouleversés mais qui contenaient encore certains vestiges aurignaciens.

Méthodes (pl.2)

Un premier alignement (A) de carrés d'1 mètre de côté a été établi du côté amont de l'axe de la grotte. Un second alignement (B) a dû être installé au mètre suivant, côté aval, de façon à mieux dégager la structure mise au jour en A4-A5. Quelques documents proviennent aussi du dernier alignement (C).

Afin d'inclure dans le carroyage l'espace correspondant à une faille au pied de la paroi, la numérotation, se développant vers l'extérieur, a débuté avec le carré A3.

Les cotes d'altitude, données à chaque document, sont calculées négativement à partir d'un point zéro arbitraire, matérialisé par un piton cerclé de jaune, fixé en haut de la paroi rocheuse, également utilisé comme origine du premier carré.

Le quadrillage repris sur le croquis ci-joint (fig.) a été établi sur terrain à l'aide de câbles tendus horizontalement auxquels sont fixés les fils à plomb délimitant les angles des carrés quelle que soit la profondeur atteinte.

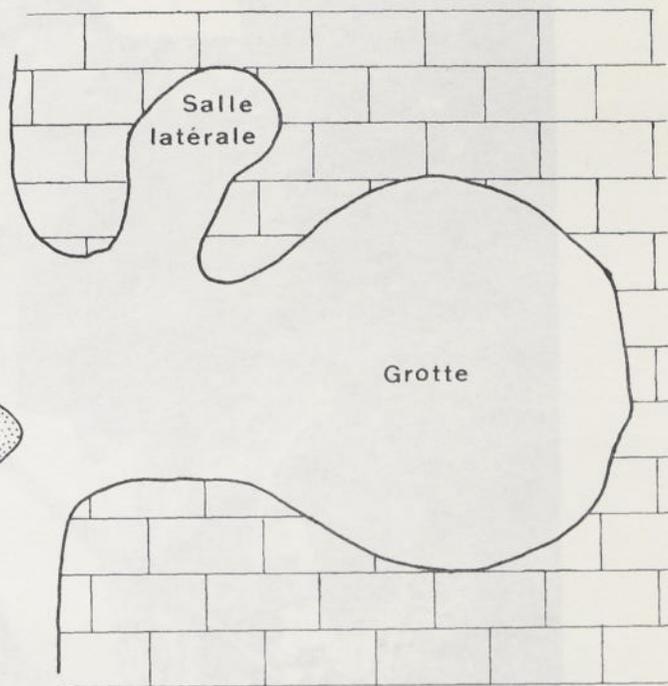
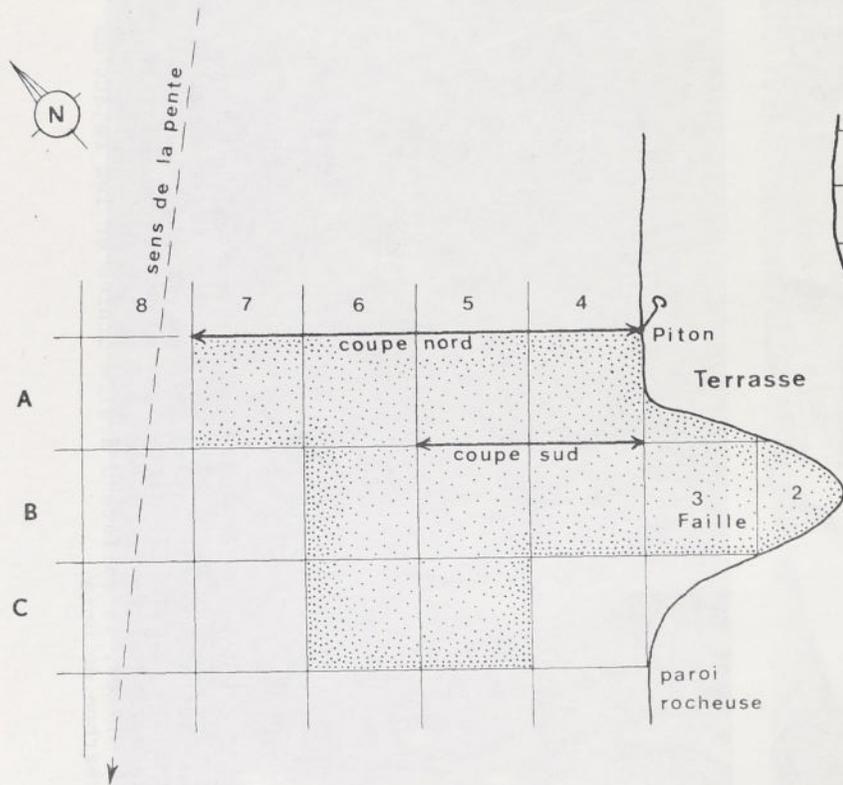
Tous les sédiments furent tamisés à une maille de 2 mm.

Stratigraphie

A l'aplomb de l'entrée, nous avons rencontré tout d'abord les déblais des fouilles précédentes, faits d'une terre pou-dreuse provenant de la grotte et contenant du matériel aurignacien et gallo-romain mélangé.

L'ancienne couche humifère se trouvait directement par-dessous. C'est en amont de l'alignement A, paroi nord, que la séquence la plus complète a pu être observée (voir relevé, pl.4).

Le sol actuel (I) possédait une épaisseur variant, selon les endroits, de 50 à 20 cm. La couche d'humus supérieure (IA) se distinguait d'un substrat fait de cailloutis calcaires érodés pris dans une fine terre sableuse (IB).



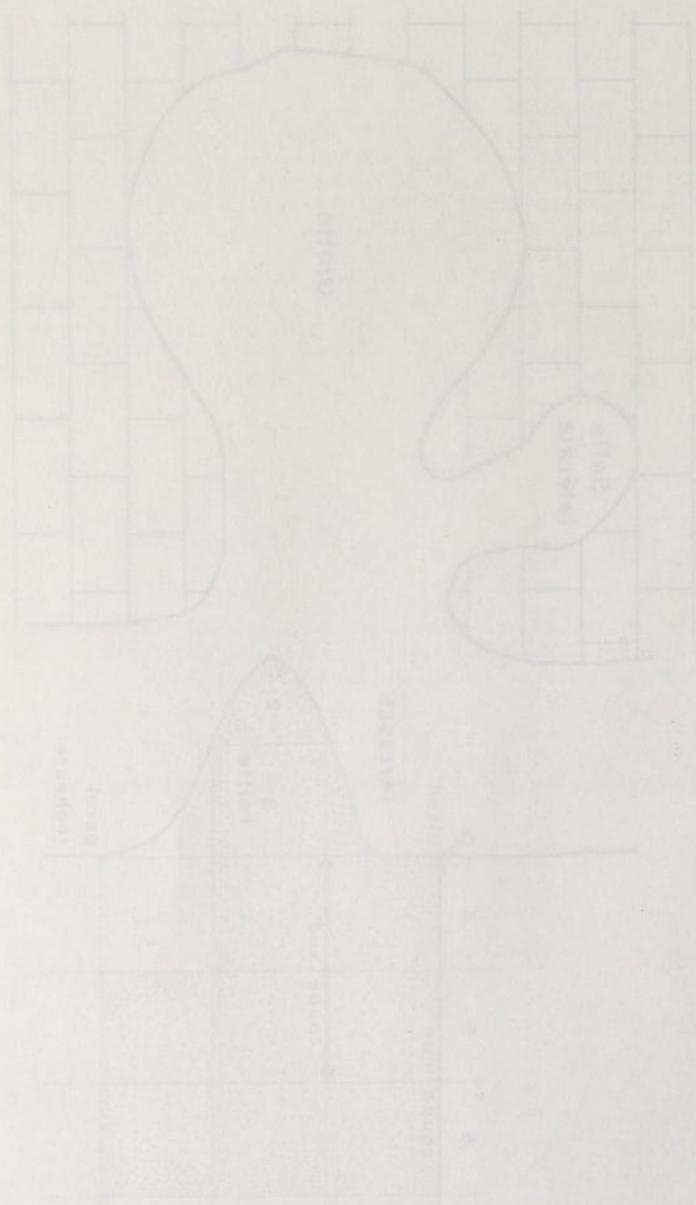


Planche 3 : haut: vue générale sur le sondage; dans l'axe du cliché se trouve la faille menant à la terrasse précédant la grotte que l'on devine vers le sommet.
 bas: vue du sol de l'abri (les clous verticaux limitent la surface aménagée) avec le foyer en forme d'alcôve vers le milieu, la surface d'argile brûlée et les rejets de charbon de bois.

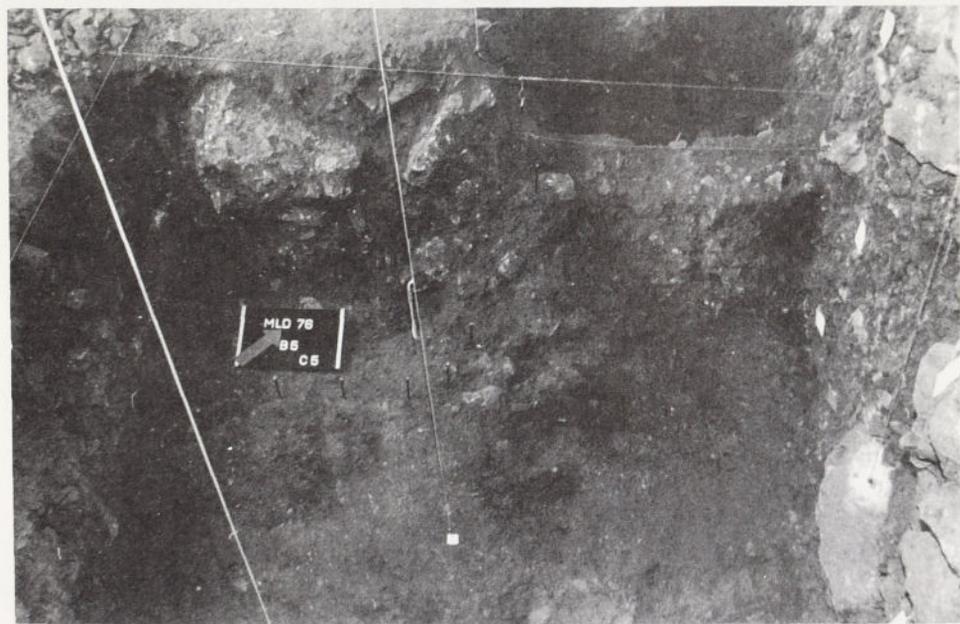
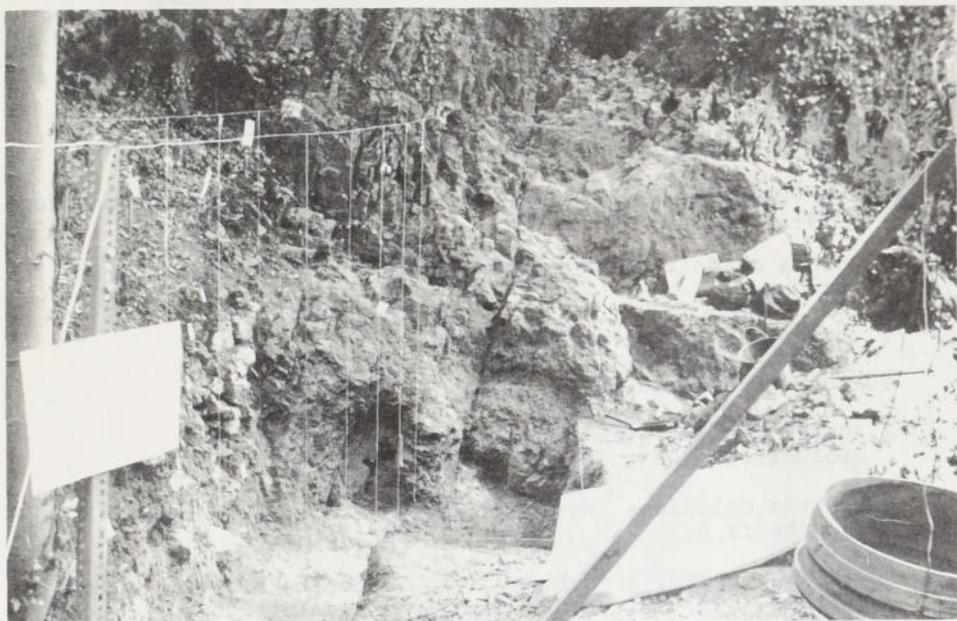


Planche 4

Coupe selon l'alignement des carrés "A", paroi nord

1. terre végétale (humus noir), couche I A.
2. petits blocs calcaires très corrodés, avec une fine matrice sableuse : couche I B (7,5 YR 4/2).
3. blocs calcaires plus importants, corrodés avec une matrice argileuse : couche I B.
4. blocs calcaires importants avec rare matrice sableuse : couche II A.
5. terre fine, sableuse, grise : couche II B.
6. coulée de terre noire.
7. terre claire, gris-brun, avec blocs calcaires volumineux (20 à 30 mm) : couche III A.
8. débris calcaires anguleux dans une terre gris-brun : couche II B.
9. argile foncée, gris-brun, avec de petits blocs de calcaire altéré (5-15 cm) et des concrétions calcitiques : couche III B.
10. argile litée, alternativement jaune clair et gris foncé : couche III C. Premier remplissage de l'abri.
11. Surface et couche d'occupation de l'abri, de structure litée horizontalement, à sédiment sableux avec charbons de bois et terre brûlée (env. 10 cm d'épaisseur), taillée dans n°14 : couche V.
12. partie humifère d'un sol avec de petits blocs calcaires corrodés : couche VI A.
13. base du sol n°12, de teinte gris-jaune : couche VI B.
14. limon sableux avec gros blocs calcaires : couche VI C.
15. ressaut naturel dans la roche calcaire.

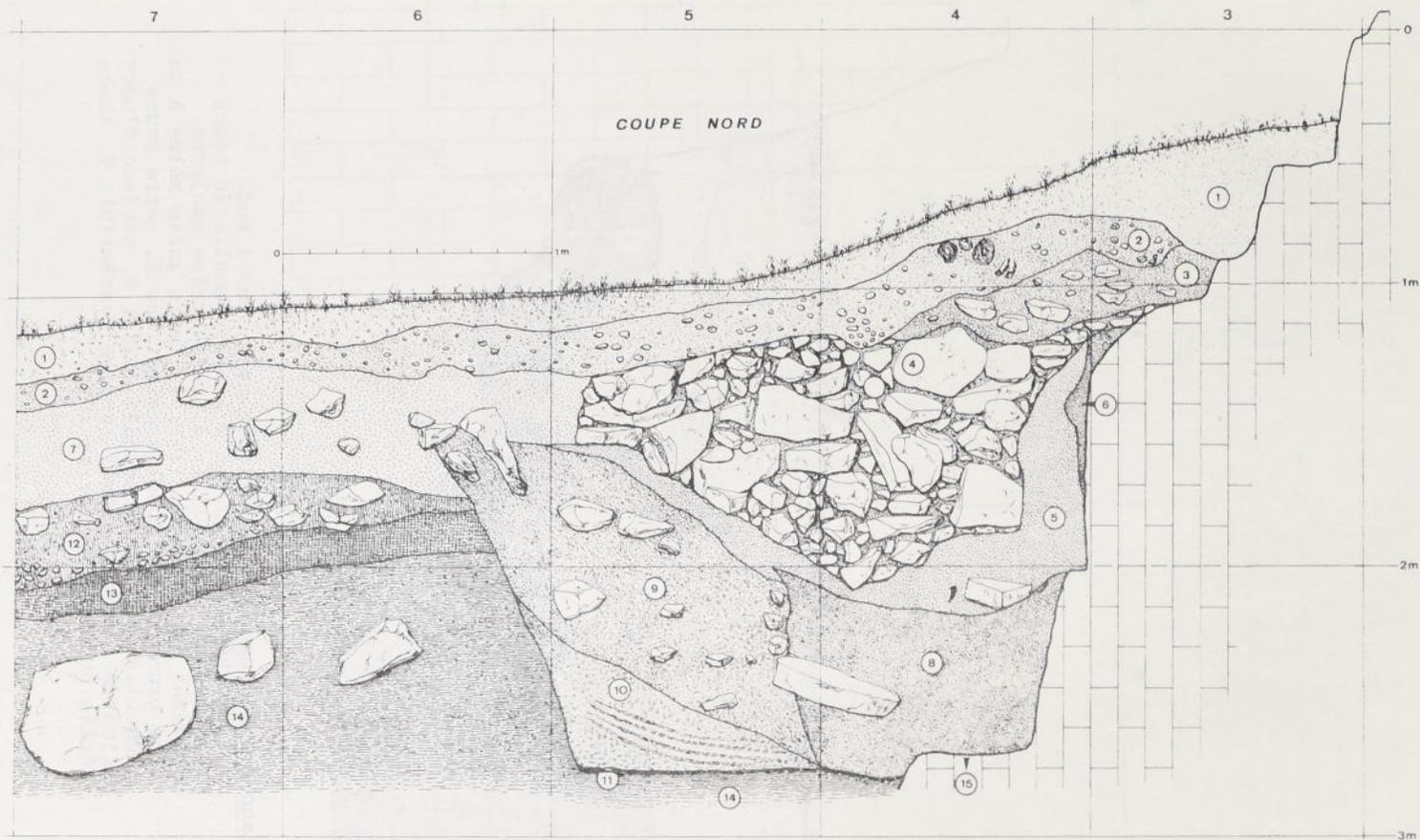


Planche 5 : Coupe selon l'alignement A, paroi sud.

1. terre végétale (couche I A); 2. éboulis de blocs calcaires corrodés (III); 3. terre grise sableuse provenant de la grotte (IV); 4. terre grise mêlée à la terre brune et aux éboulis calcaires; 5. terre brune et éboulis calcaires corrodés (III); 6. surface d'occupation de l'abri médiéval (argile tassée) (V); 7. limon stérile et blocs calcaires (VI).

Vers la paroi rocheuse (A4-A5), une poche, épaisse de 30 à 90 cm, était comblée d'importants blocs calcaires avec une faible matrice argileuse et contenait pêle-mêle des tessons gallo-romains, des coquilles de mollusques terrestres et des ossements de micro-faune (IIA). A sa base, se trouvait une mince couche de terre grise sableuse, également avec coquilles et tessons romains (IIB).

Latéralement (A6-A7), la densité des blocs s'amenuisait et l'on passait à une argile sableuse contenant de gros blocs calcaires de disposition sub-horizontale dans le sens de cette coupe et de 40 cm environ d'épaisseur (IIIA).

Vers la grotte, en A5, cette couche présentait une stratification oblique remplissant une cuvette artificielle. Il s'agissait à nouveau d'une argile ruisselée mais contenant ici de rares vestiges archéologiques (IIIB). Plus bas et dans la même structure, cette argile présentait des lits alternativement de teinte sombre et jaune clair avec de petits blocs calcaires brûlés (IIIC).

Vers la paroi, en A4, un sédiment analogue à l'argile de IIIB semblait mêlé à la terre grise sableuse de la base des éboulis sus-jacents (IIB).

La couche IV n'apparaissait que dans la coupe opposée (entre A3-4 et B3-4) et était constituée d'un sédiment fin, sableux et clair, probablement dérivé de la grotte le long de la faille; il contenait d'ailleurs un matériel archéologique mélangé.

Le fond de la cuvette artificielle présentait plusieurs minces couches de terre damée, mêlée de cailloutis calcaires, de charbons de bois et de terre brûlée (V).

Latéralement et en dehors de cette cuvette (A6, A7), se trouvait la couche humifère d'un ancien sol contenant de petits blocs calcaires érodés, des coquilles terrestres, quelques tessons de céramique grossière et une faible industrie lithique (VIA). Plus bas, après une zone de transition de couleur gris-jaune (VIB), on passait au substrat de ce sol fait d'un limon sableux compact et de teinte claire avec de gros blocs calcaires et dépourvu de matériel archéologique (VIC).

Structure (pl.6)

La plupart des dépôts contenaient une documentation mobilière en position secondaire, disposée pêle-mêle dans leur masse, soit par ruissellement le long de la pente, soit lors du comblement de la fosse, soit par effondrement venu de la grotte.

Planche 6 : Plan de la structure d'habitat de la couche V.

En A4/B4, le sol est constitué du ressaut calcaire horizontal. En A5/B5, il s'agit d'une surface d'argile durcie, localement brûlée. L'abri a été entaillé selon la limite hachurée, dans la couche d'argile (VI). La paroi en forme d'alcôve en A5/A6 a été cuite sur place 1. rocher; 2. limon (VI); 3. argile jaunie par l'action du feu; 4. argile brune; 5. terre brûlée; 6. charbon de bois; 7. amas cendreux.

Les triangles indiquent les profondeurs. Les numéros d'échantillons (E) correspondent aux prélèvements pour analyses paléomagnétiques.



Seule la couche V possédait une disposition ethnographiquement en place, davantage par la conservation des structures que par la répartition du mobilier, réduit à quelques tessons médiévaux (voir ci-dessous).

Une fosse avait été creusée à partir de la couche IIIA, à la limite des carrés A6 et A5, selon une paroi oblique et s'étendait aux carrés A5 et A4. Le sol horizontal, taillé en terrasse à contre-pente du vallon, correspondait au niveau du dernier décrochement visible dans la roche. Sa superficie diminuait vers l'aval : carrés B4-B5 et présentait une ex-croissance en forme d'alcôve à l'ouest d'A5; là, un foyer avait été installé.

Celui-ci comprenait deux parties principales. Un amas charbonneux était entouré de cendres grises et était associé à une surface d'argile cuite sur place. Un autre amas cendreux, avec charbons de bois, correspondait peut-être à une vidange puisqu'il n'était pas lié à une surface brûlée.

Vers l'ouest, dans la courbure de l'alcôve, se trouvait un amas de terre jaune, probablement altérée par la cuisson, et, de ce côté, l'argile des parois était partiellement cuite sur place. De petits blocs calcaires ayant subi la cuisson lorsqu'ils se trouvaient à proximité des taches de combustion faisaient, eux aussi, partie du sol.

Celui-ci se délitait en minces feuillets qui témoignaient de la succession d'occupations et pouvaient constituer une couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur.

Si l'on en juge d'après la pente de la paroi découpée dans le limon du côté occidental (A6) et la disposition des ressauts de la roche du côté opposé, on peut imaginer une couverture faite de traverses posées obliquement sur ces décrochements rocheux spécialement bien disposés.

Nous n'avons pas poursuivi les travaux au-delà de cette coupe vers l'amont, mais il est vraisemblable que l'abri, dans cette direction, s'agrandissait puisque les parois divergeaient et que la terrasse artificielle ainsi créée se trouvait à contre-pente.

Etat du site

Après cette campagne, le sondage n'a pas été comblé, la coupe pouvant à nouveau être étudiée et les niveaux proto-historique et médiéval pouvant donner lieu à une recherche plus poussée.

L'occupation aurignacienne, dont l'exploitation constituait le but de cette recherche, n'étant apparue qu'au travers de traces dans des couches remaniées, nous avons jugé préférable d'abandonner provisoirement les fouilles à cet emplacement et de publier la documentation qui y fut recueillie. Nous

laissons ainsi à d'autres, dont l'intérêt se porte sur les périodes historiques, le soin de l'exploiter éventuellement davantage.

Marcel OTTE

BIBLIOGRAPHIE

- ANGELROTH, H., 1933. Note sur une dent perforée trouvée à Marche-les-Dames. *Bull. Soc. Roy. belge d'Anthrop. et de Préhist.*, 48, p.95-96.
- ANGELROTH, H., 1953. Le Périgordien et l'Aurignacien. Essai d'introduction d'industries de stations belges dans les stades périgordien et aurignacien. *Bull. Soc. Roy. belge d'Anthrop. et de Préhist.*, 64, p.163-183.
- CORDY, J.-M., 1974. La faune aurignacienne de la grotte de la Princesse Pauline à Marche-les-Dames. *Bull. Soc. Roy. belge d'Anthrop. et de Préhist.*, 85, p.243-252.
- DELPORTE, H., 1956. Note sur le Périgordien belge. *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, 53, p.11-15.
- de LOE, A., 1922. Les fouilles de Marche-les-Dames. *Bull. Soc. d'Anthrop. de Bruxelles*, 37, p.79-81.
- OTTE, M., 1974. L'industrie osseuse aurignacienne de la grotte de la Princesse à Marche-les-Dames, province de Namur, Belgique. *Bull. Soc. Roy. belge d'Anthrop. et de Préhist.*, 85, p.209-241.
- OTTE, M., 1976A. L'industrie lithique aurignacienne de Marche-les-Dames (grotte de la Princesse). *Annales du XLIVe Congrès de la Féd. des Cercles d'Archéol. et d'Hist. de Belgique*, Huy, p.40-48.
- OTTE, M., 1976B. Marche-les-Dames. *Archéologie*, 2, p.59.
- OTTE, M., 1979. *Le Paléolithique supérieur ancien en Belgique*. Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 674 p. 218 fig.
- de SONNEVILLE-BORDES, D., 1961. Le Paléolithique supérieur en Belgique. *L'Anthrop.*, 65, p.421-443.
- RAHIR, E., 1931. Les rochers de Marche-les-Dames et leur plateau recouvrant. *Bull. Soc. d'Anthrop. de Bruxelles*, 46, p.94-113.

MATERIEL AURIGNACIEN

Outre les restes fauniques décrits ci-dessous, le matériel paléolithique était représenté par un petit ensemble lithique apparemment homogène, bien que retrouvé en position remaniée et dans différentes entités stratigraphiques. Ces documents sont identiques à ceux retrouvés dans la grotte et dont ils proviennent probablement à la suite d'éboulements successifs très récents. Par rapport au matériel précédemment décrit, on remarque toutefois davantage de pièces esquillées, probablement guère reconnues lors des fouilles précédentes, et de plus nombreuses esquilles, retrouvées ici à l'aide de tamisage.

Matériaux

La plupart des silex sont à grain fin, noirs à la cassure et fortement patinés en surface. Ils portent fréquemment des dépôts ocrés et sont quelquefois altérés par le feu. Plus rarement, un silex à grain grossier, avec ancienne patine, fut utilisé et semblait provenir d'un conglomérat détritique; quelques pièces de quartz furent également rencontrées.

Débitage

Les lames sont courtes et minces, avec un bulbe diffus et un talon punctiforme, réduit à partir de la face supérieure. Le seul nucléus à lame retrouvé possède deux sens opposés et ne présente pas de préparation particulière. Les lames et lamelles sont assez nombreuses et n'avaient probablement pas été toutes ramassées: 81 éléments, dont 16 entières et 23 fragments proximaux. 61 éclats et 221 débris et cassons proviennent de la préparation des lames.

Déchets de fabrication

Les chutes de burins sont fréquentes (44 pièces), surtout latérales (25) puis transversales (6) ou provenant de la préparation de burins carénés ou busqués, propres à cette industrie (13).

Deux chutes viennent de la préparation de fronts de grattoirs.

Outillage

Nous avons retrouvé deux burins carénés à enlèvements lamellaires, un dièdre déjeté et un burin transversal sur bord retouché, réalisé sur éclat épais à bord cortical ocré opposé à un tranchant utilisé.

MATÉRIEL AURIGNACIEN

Les objets sont classés par ordre de découverte, de la plus ancienne à la plus récente, et par ordre de localité, de la plus septentrionale à la plus méridionale. Les objets sont classés par ordre de découverte, de la plus ancienne à la plus récente, et par ordre de localité, de la plus septentrionale à la plus méridionale.

Matériel

Les objets sont classés par ordre de découverte, de la plus ancienne à la plus récente, et par ordre de localité, de la plus septentrionale à la plus méridionale.

Matériel

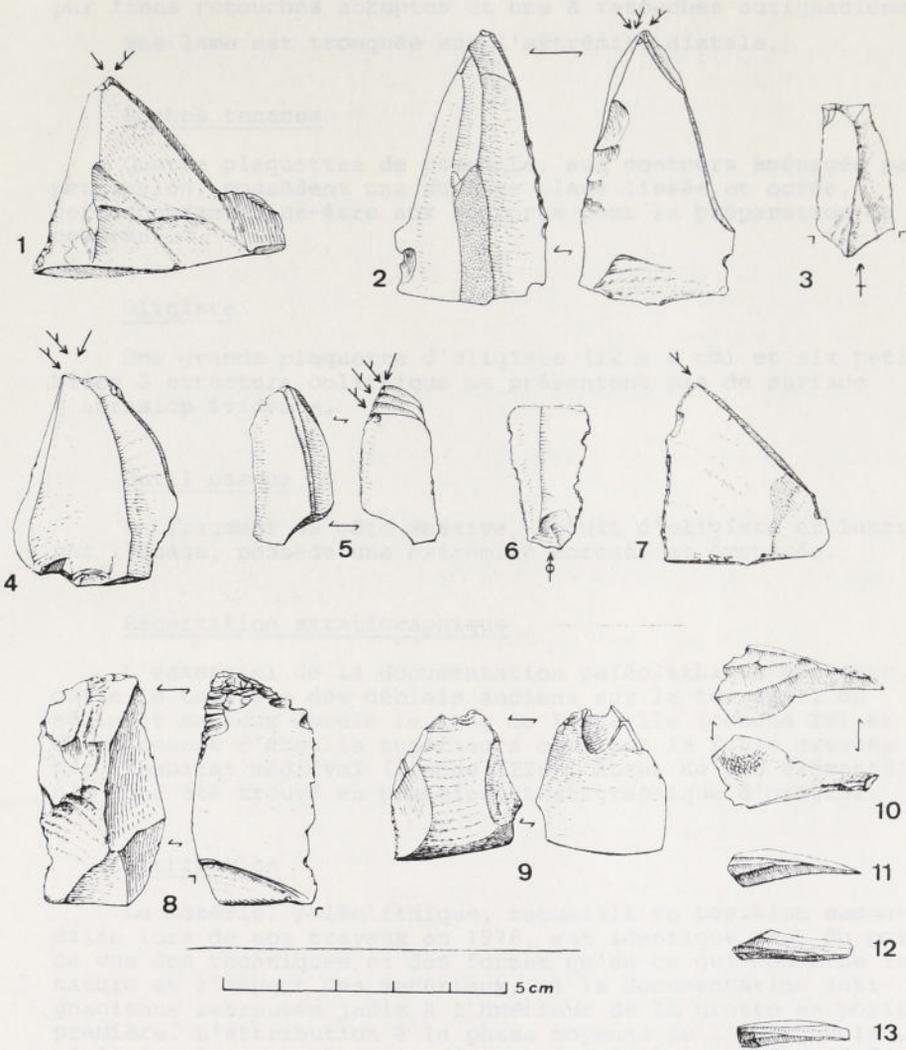
Les objets sont classés par ordre de découverte, de la plus ancienne à la plus récente, et par ordre de localité, de la plus septentrionale à la plus méridionale.

Détails de fabrication

Les objets sont classés par ordre de découverte, de la plus ancienne à la plus récente, et par ordre de localité, de la plus septentrionale à la plus méridionale.

Planche 7 : Matériel aurignacien

- 1 et 4: burin dièdre; 2. burin busqué; 3. lame tronquée;
5. burin caréné; 6. lame (fragment proximal) denticulée;
7. burin transversal; 8. pièce esquillée; 9. déchet de
- pièce esquillée; 10 à 13. chutes de burins carénés et busqués.



Cinq pièces esquillées sont faites sur extrémité de lames.
Trois lames sont aménagées le long d'un des bords : deux par fines retouches abruptes et une à retouches aurignaciennes.
Une lame est tronquée sur l'extrémité distale.

Roches tenaces

Quatre plaquettes de psammite, aux contours aménagés par percussion, possèdent une surface plane lissée et ocrée, correspondant peut-être aux supports pour la préparation du colorant.

Oligiste

Une grande plaquette d'oligiste (12 X 6 cm) et six petits blocs à structure oolithique ne présentent pas de surface d'abrasion évidente.

Outil osseux

Un fragment de côte massive, enduit d'oligiste et lustré par l'usage, possède une extrémité écrasée et émoussée.

Répartition stratigraphique

L'essentiel de la documentation paléolithique provient, outre le tamisage des déblais anciens sur la terrasse, du sédiment sableux éboulé le long de la faille (couche IV) et de la couche d'éboulis supérieurs comblant la fosse creusée par l'habitat médiéval (couche IIIB). Aucun de ces éléments n'a donc été trouvé en position stratigraphique d'origine.

Attribution

La matériel paléolithique, recueilli en position secondaire lors de nos travaux en 1976, est identique, tant du point de vue des techniques et des formes qu'en ce qui concerne la nature et l'aspect des matériaux, à la documentation aurignacienne retrouvée jadis à l'intérieur de la grotte en position première. L'attribution à la phase moyenne de l'Aurignacien, réalisée alors sur la base d'un matériel plus abondant (cf. ci-dessus), reste donc valable et se trouve même confirmée ici par la présence des burins carénés et de la lame aurignacienne.

Marcel OTTE

MATERIEL PROTOHISTORIQUE

Quelques documents d'aspect "Néolithique final" ou "Age des Métaux" ont été rencontrés dans certaines couches. Ils étaient relativement peu abondants et possédaient un aspect physique très différent de ceux du paléolithique.

Matériel lithique

Les silex utilisés sont gris et à grain fin, parfois patinés profondément en blanc, sans l'aspect vermiculé des pièces aurignaciennes. Il contenait les éléments suivants :

- une longue lame à talon facetté avec des esquilles d'utilisation sur les longs côtés (MLD. 76.1).
- un grattoir sur lame courte à retouches latérales (MLD. 76.29).
- une pointe de flèche à pédoncule et ailerons, à fines retouches bifaces par pression (MLD. 76.31).
- un fragment de hache polie, retaillée en nucléus à lamelles sur la tranche (MLD. 76.1).
- un racloir latéral sur lame épaisse opposé à un dos cortical (MLD. 76.45).
- trois éclats de débitage (MLD. 76.45 et 6).

Matériel céramique

D'épais fragments de panse, sans élément de décor, sont de pâte grossière et à gros dégraissants quartzeux. De cuisson irrégulière, la pâte est le plus souvent rouge sur les parois (29 cas), plus rarement noire (2 cas) et porte, dans un cas, un engobe blanc extérieur (MLD. 76.23, 28, 29, 36, 42).

Deux tessons de terre cuite noire, fine, de paroi mince, appartiennent à un autre type de céramique (MLD. 76.40 et 26).

Cinq fragments de panse proviennent de la carène d'un vase, à nouveau en terre cuite grossière, plus souvent de couleur rouge : 3 cas pour 1 de teinte noire et 1 couvert d'un engobe blanc (MLD. 76.6, 26, 29).

Deux tessons de terre cuite, noire à texture fine, provenant de parois minces, ont un décor fait d'impressions alignées faites au poinçon (MLD. 76.33).

Un fragment de fond plat provient d'une céramique grossière de teinte rouge (MLD. 76.24).

Deux bords sont droits, en terre cuite aux dégraissants fins (MLD. 76.6, 36).

MATÉRIEL PROTOSTRATÉGIQUE

Certains documents d'aspect "néolithique" ont été
trouvés dans les fouilles de la grotte de la Vache
à la Chapelle, dans le département de la Mayenne.
Ils sont relatifs aux objets en pierre et à leur
utilisation dans le cadre d'un habitat.

Matériel lithique

- une lame à talon lustré avec des retouches
denticulées sur les bords (M.D. 78.11.1)
- un grattoir sur lame courte à retouches latérales
(M.D. 78.11.2)
- une pointe de flèche à pédoncule et ailerons, à lames
récurvées (M.D. 78.11.3)
- un fragment de nucléus polie, retouchée en nucléus à
lamelle sur la tranche (M.D. 78.11.4)
- un éclat lustré sur les bords (M.D. 78.11.5)
- trois éclats de débitage (M.D. 78.11.6 à 78.11.8)

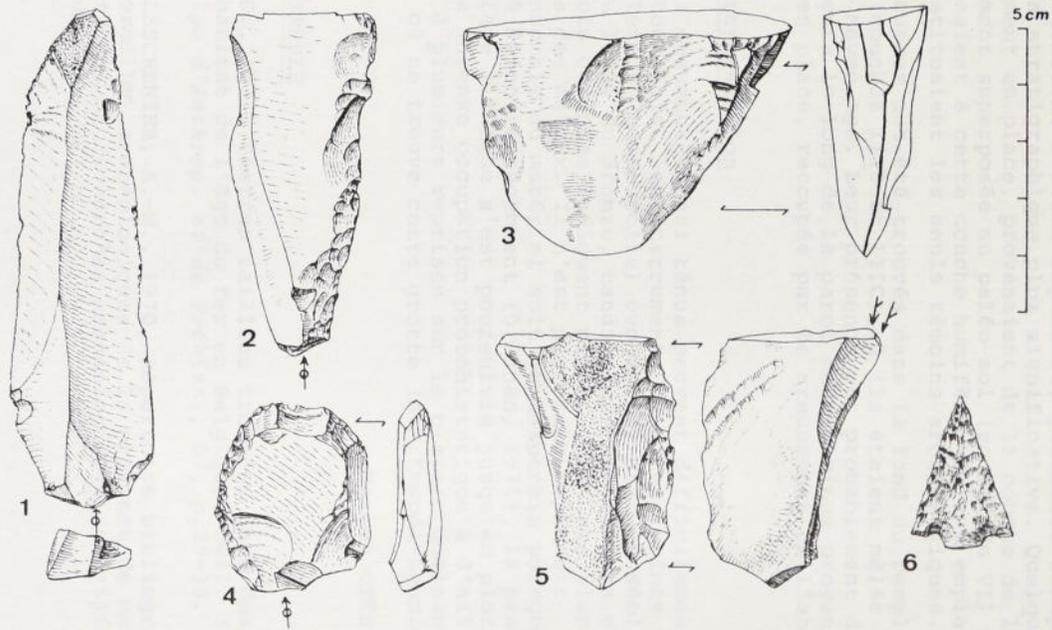
Matériel osseux

Il s'agit de restes de faune, sans doute de bœuf, dans
un état de décomposition avancée. Les os sont
trouvés dans les couches de la grotte de la Vache
à la Chapelle, dans le département de la Mayenne.
Ils sont relatifs aux objets en os et à leur
utilisation dans le cadre d'un habitat.

Planche 8 : Matériel protohistorique

1. grande lame; 2. lame retouchée; 3. fragment de hache
polie retouchée en nucléus; 4. grattoir sur éclat;
5. nucléus à lamelle, sur gros éclat denticulé; 6. pointe
à pédoncule et ailerons.

Certains documents d'aspect "néolithique" ont été
trouvés dans les fouilles de la grotte de la Vache
à la Chapelle, dans le département de la Mayenne.



Répartition

La plupart de ces documents provenaient de terrains remaniés : terrasse de la grotte, terre végétale et sommet des éboulis comblant l'abri. Cependant, plusieurs occupaient une position stratigraphique plus significative. Quelques-uns, apparemment en place, provenaient de la couche de limon (IIIA) directement superposée au paléo-sol (sommet du VI) ou même appartenaient à cette couche humifère. En ces emplacements, ils constituaient les seuls témoins archéologiques.

D'autres ont été trouvés dans le fond du remplissage de l'abri (couches IIIB et IIIC) où ils étaient mêlés aux tessons du haut Moyen Age. Leur présence est probablement due aux glissements le long de la paroi de matériaux provenant de la couche en place, recoupée par le creusement de l'abri.

Interprétation

Des documents aussi tenus peuvent difficilement être datés; toutefois, les instruments de silex (pointe pédonculée et à ailerons, hache polie) évoquent plutôt le Néolithique final ou l'Age du Bronze, tandis que les éléments céramiques aux parois carénées indiquent plutôt une phase plus avancée des âges des métaux. Il n'est pas exclu cependant que l'ensemble du matériel soit contemporain puisque, comme il a été démontré récemment (D.Cahen, 1976), la pratique de l'outillage lithique s'est poursuivie jusqu'en plein Age du Fer. Une intense occupation protohistorique a d'ailleurs été décrite à plusieurs reprises sur le plateau dominant la falaise où se trouve cette grotte (A.M.Knapen-Lescrenier, 1970).

Marcel OTTE

BIBLIOGRAPHIE

- CAHEN, D., 1976. Pierres taillées trouvées dans des sites d'habitat de l'âge du fer en Belgique. *Bull. Soc. Roy. belge d'Anthrop. et de Préhist.*, 87, p.29-36.
- KNAPEN-LESCRENIER, A.-M., 1970. Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Namur. *Centre national de Recherches archéologiques en Belgique*, A-IX, Bruxelles, 311 p.

VESTIGES GALLO-ROMAINS

1) REMARQUE PRELIMINAIRE (1)

L'étude des vestiges romains de Marche-les-Dames s'est avérée difficile pour diverses raisons que nous allons développer ci-dessous.

Tout d'abord, la stratigraphie, en ce qui nous concerne, était pratiquement inutilisable mais nous a apporté cependant quelques précisions intéressantes. Il s'agissait surtout de matériel non en place emprisonné dans les couches I A/B terre végétale, et surtout couche IV, dans une terre fine, sableuse et grise, provenant vraisemblablement du glissement d'une partie de la terrasse de la grotte, ayant entraîné une quantité plus ou moins importante des terres de déblais qu'y avait accumulé E.Rahir lors de sa fouille de 1920. En 1931, dans un article qu'il consacre à cette fouille, E.Rahir ne donne pas de détails concernant le matériel romain mais il confirme que ce matériel provient bien du remplissage de la grotte (E.Rahir, 1931, p.103). La couche IV, contenant la plupart des tessons romains étudiés ci-dessus, fut ensuite scellée par un éboulement plus important (gros blocs calcaires, couche III).

D'autres difficultés nous compliquèrent la tâche. Il nous fut très difficile d'identifier avec une précision suffisante les tessons exhumés, à cause du milieu perturbé dans lequel ils se trouvaient (tessons romains plus matériel aurignacien dans une même couche), de la mauvaise conservation de certains d'entre eux et de leur petitesse. Ajoutons à cela que les risques de confusion avec le matériel médiéval qui les accompagnait étaient grands.

2) INVENTAIRE

Céramique sigillée

- MLD. 76.46, 11, 32, 40, 6 (pl.9, fig.1)

Six tessons d'un récipient en terre sigillée de type Drag 37 dont un fond et cinq morceaux de panse. Terre orange. Engobe rouge-orange brillant fort détérioré par endroits. Trois tessons sont décorés de rosettes et d'arbres.

Rosettes : voir B.Hoffmann, 1968; pl.126, n°477 : poinçon attribué à EBVRVS, atelier de Lavoye, début du IIIe s., peut-être contemporain de GESATVS, fin IIe s.

Arbres : Ibidem, pl.122, n°380-383, attribués également à EBVRVS.

(1) Nous remercions vivement Mr M.Vanderhoeven pour sa précieuse collaboration.

A propos d'EBVRVS, voir également : G.Chenet et G.Gaudron, 1955, pp.43 et ss., fig.16 à 26; F.Oswald et T.D.Price, 1920, pl.XI, n°4; F.Oelmann, 1914, pl.I, n°17.

- MLD. 76.1 (pl. 9 , fig.6)

Un fragment de bord de mortier non décoré de type Drag 45. Pâte orange friable. Engobe rouge-orange très mal conservé. Epaisseur moyenne : 7,5 mm; hauteur du bord : 5 mm.

Réf.: Gose, 1950 : table 10, n°152: 2e moitié du IIIe s.
F.Oswald et T.D.Price, 1920; pl.LXXIV, n°I; fin du IIe s. (Lezoux).
R.Brulet et R.Coulon, 1977 : pl.5, T.4, n°1.
L.Severs et E.Warmenbol, 1979 : pl.27, n°127;
2e moitié du IIe s., début du IIIe.

Terre vernissée noire

- MLD. 76.46, 41, 18 (pl.9, fig.9)

Trois fragments de panse appartenant vraisemblablement à un gobelet à dépressions de type Gose 206. Un des tessons (MLD. 76.46) présente un "départ" de dépression étroite avec, en travers, un décor en guillochis (molette). Pâte grise très dure avec engobe noir vernissé bien conservé. Epaisseur : 3 mm.

- MLD. 76.35

Fragment de panse d'un gobelet de même type que ci-dessus (Gose 206). La molette qui a servi à imprimer le décor en guillochis est légèrement différente.

Réf.: E.Gose, 1950 : Table 14, n°206 : 1ère moitié du IIIe s.
F.Oelmann, 1914: pl.II, type 33c.
R.Brulet, G.Coulon, 1977 : pl.5, Tombe 3, n°1; 3e quart du IIIe s. (enfouissement à l'époque de Gallien).
W.Vanvinckenroye, 1967 : type 14a.
J.J.Hatt, 1949 : pl.XII, type 9a ou 9b : de 160 à 260 ap. J.-C.

- MLD. 76.31, 1

Trois fragments de panse. Terre grise très dure. Couverte extérieure noire métallescente. Epaisseur : 3 mm.

Réf.: E.Gose, 1950 : p.20, 2e moitié du Ier s. et IIe s. ?

- MLD. 76.34

Un petit fragment de panse. Terre grise très dure. Couverte extérieure noire vernissée. Epaisseur : 3 mm.

- MLD. 76.41

Un petit fragment de panse. Terre jaunâtre et peu cuite. Engobe extérieur et intérieur noir mat. Epaisseur : 3 mm.

- MLD. 76.6 (pl. 9 , fig.5)

Un morceau de bord droit. Pâte fine de teinte gris clair et légèrement bleutée, peu cuite, se rayant à l'ongle. Pas de dégraissant visible. Engobe extérieur et intérieur gris foncé et légèrement lustré. La partie extérieure présente deux rainures peu profondes parallèles au bord.

Terre cuite claire lissée

- MLD. 76.11, 46 (pl.9, fig.3)

Deux fragments de bord (probablement d'écuelle) avec lèvre légèrement rentrante. Pâte grise très claire et bien cuite. Sans engobe extérieur et intérieur. Les parois extérieures sont d'un gris plus foncé qu'à la cassure.

- MLD. 76.9, 31 (pl.9, fig.8)

Deux morceaux de bord d'un même récipient (assiette ?). Pâte gris-clair, fine et bien cuite. Pas d'engobe. Parois extérieures et intérieures lustrées (céramique belge ?). Epaisseur maximum : 7 mm).

Réf.: S.J. de Laet, H.Thoen, 1968 : p.13, fig.7, forme 2 (forme approchante); Ibidem, p.14, fig.9.

- MLD. 76.35

Un morceau de fond. Pâte gris clair. Paroi intérieure d'aspect gris-brunâtre et lissée. Trace de tournassage. Epaisseur : 5 mm.

- MLD. 76.41

Un fragment de panse (d'écuelle ?). Pâte grise bien cuite. Paroi extérieure et intérieure lissées et de couleur brunâtre. Epaisseur : 5 mm.

- MLD. 76.13, 35

Deux fragments de panse. Pâte gris clair bien cuite. Pas d'engobe. Paroi extérieure lissée. Les deux fragments portent des traces de décoration en guillochis (molette).

Terre cuite rose

- MLD. 76.31, 34, 41 (pl.9, fig.12)

Quatre fragments de bord appartenant vraisemblablement au même récipient. Lèvre horizontale déversée. Terre rose

très bien cuite. Pas d'engobe extérieur et intérieur.
Pas de dégraissant visible.

Réf.: E.Gose, 1950 : probablement amphore type 415;
milieu du IIe s.
F.Oelmann, 1914 : pl.IV, n°96.
E.Warmenbol et J.M.Doyen, 1978 : p.25, pl.3, n°23.
R.Brulet et G.Coulon, 1977 : pl.31, tombe 152, n°1.

Terre cuite claire grossière

- MLD. 76.32 (pl.9, fig.2)

Un bord d'écuelle à lèvre rentrante. Pâte grise, sableuse, se rayant à l'ongle. Pas de dégraissant visible. Pas d'engobe. Surfaces extérieure et intérieure rugueuses.

Réf.: E.Gose, 1950 : pl.46, n°487 (forme approchante) :
début du IIIe s.
G.Jelski, 1970 : p.142, pl.5, n°3.

- MLD. 76.41 (pl.9, fig.11)

Un fragment de fond plat de cruche ou d'amphore avec support annulaire. Pâte gris clair et bien cuite. Dégraissant contenant du mica. Pas d'engobe. La paroi extérieure est rugueuse et rosâtre.

Terre cuite foncée et grossière

- MLD. 76.32 (pl.9, fig.7)

Fond d'urne ou marmite dont le centre de la surface intérieure est légèrement surélevé et présente des traces larges de tournassage. L'extérieur est plat. Pâte grise bien cuite et très dure. Traces de dégraissant rosâtre. Aspect intérieur et extérieur rugueux (sable). Pas d'engobe. L'extérieur est "fumé" (gris-brun). Epaisseur du fond : 10 mm. Epaisseur de la paroi : 5 mm. Probablement marmite à cuire.

Réf.: E.Gose, 1950 : pl.46, n°487; fin IIe s., début IIIe.
J.-M.Bastien et P.Demolon, 1975 : p.10, fig.8, n°3.

- MLD. 76.13 (pl.9, fig.10)

Un fragment de bord (d'écuelle ?). Pâte grise, sableuse, légèrement micassée, poreuse et bien cuite. Lèvre arrondie, plus épaisse que la paroi et déversée vers l'intérieur. Un sillon peu profond souligne la lèvre sur la paroi extérieure qui est rugueuse. Pas d'engobe, cependant, la paroi intérieure de la lèvre et le sillon extérieur sont noircis par l'adjonction en pleine pâte de noir de fumée ou de charbon de bois, avant la cuisson.

Réf.: Ph.Hemmer, 1975 : p.51, pl.II, n°17.
S.J. De Laet, 1966 : p.199, fig.2; voir aussi pp.
211-212.

- MLD. 76.32 (pl.9, fig.4)

Un fragment de bord droit d'un pot à cuire avec lèvre arrondie et légèrement déversée vers l'extérieur. Pâte gris foncé, presque noire, bien cuite. Engobe extérieur de teinte "cuir" et lustré. Engobe intérieur légèrement plus clair. Dégraissant clair très visible et composé vraisemblablement de tessons broyés. Epaisseur moyenne : 6 mm.

Réf.: H.Roosens et G.V.Lux, 1974 : p.27, fig.17, n°23;
courant du IIe s.
J.J.Hatt, 1949 : pl.XIII, 3a; de 160 à 260 ap.J.-C.

- MLD. 76.37, 31

Deux fragments de panse (d'urne ?). Pâte grise, épaisse et assez grossière. Pas d'engobe. La surface intérieure présente des traces de tournassage rapide. La surface extérieure est rougeâtre irrégulière avec traces de décor peigné.

Réf.: C.Seillier et R.Thoen, 1978 : p.72; ce type de céramique est connu dans le Kent dès la 1ère moitié du Ier s. av. J.-C. et jusqu'au IIe s. ap. J.-C. dans le nord de la France.

- MLD. 76.32, 34.

Deux fragments de panse d'amphore ou d'urne. Pâte blanche, bien cuite et très dure, assez grossière. Dégraissant grossier. Pas d'engobe. Sur la paroi extérieure, fortes traces de tournassage décoratif : sillons parallèles et réguliers de 3 mm de largeur. Paroi intérieure : tournassage rapide moins apparent. Epaisseur : 8 mm.

- MLD. 76.I, 6

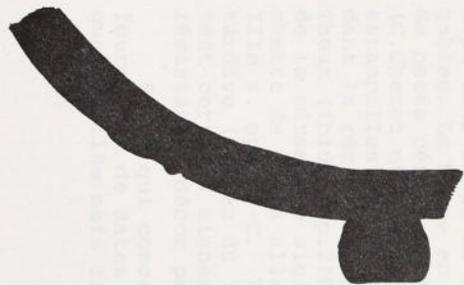
Fragments de panse d'urne ou de grande amphore dont la couleur de la pâte varie du gris clair au gris foncé. Aspect extérieur et intérieur grossier mais assez lisse. Epaisseur moyenne : 9 mm.

- MLD. 76.41, 35, 1, 18, 34, 46, 32, 13, 31, 11.

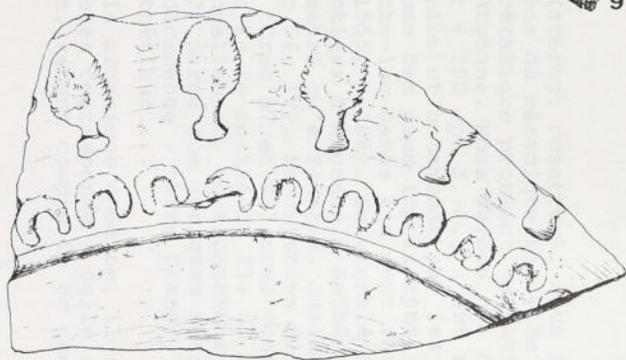
Série de petits fragments de panse, généralement en pâte grise et bien cuite et dont les teintes extérieures varient du beige au gris foncé. Ils sont sans décor.

Planche 9 : Céramique gallo-romaine

- n°1 : pied de Drag. 37 et fragment de panse décorée
- n°2 : bord à lèvre rentrante (t.c. grise)
- n°3 : bord rentrant (t.c. grise)
- n°4 : bord droit à lèvre déversée (t.c. gris foncé)
- n°5 : bord droit (t.c. gris clair)
- n°6 : bord de mortier Drag. 45
- n°7 : fond en terre cuite grise
- n°8 : bord droit (t.c. claire)
- n°9 : fragment d'un gobelet à dépressions (vernis noir)
- n°10 : bord à lèvre arrondie et rentrante (t.c. grise)
- n°11 : fragment à fond plat (t.c. gris clair)
- n°12 : bord à lèvre horizontale



1



9



8



2



3



4



5



6

5 cm



10



11



7



12

Tuiles

- MLD. 76.46

Un fragment de tuile (tegula) avec rebord (largeur : 24 mm; hauteur : 24 mm). Terre rouge mal cuite se rayant à l'ongle.

- MLD. 76.7

Un fragment de tuile (tegula) avec traces de mortier sur une face. Epaisseur : 25 mm. Terre rouge, mal cuite, se rayant à l'ongle.

- MLD. 76.34, 1, 31, 45, 6.

Morceaux informes de terre cuite rouge, probablement des morceaux de tegulae.

Divers

- MLD. 76.1

Un morceau de verre informe (fondu ?).

- MLD. 76.13

Deux morceaux de moule (mollusque).

3) ESSAI DE DATATION

Grâce aux poinçons (arbres, rosettes), nous avons pu identifier les quelques tessons de céramique sigillée que nous a livré la fouille. Cette céramique provient essentiellement de Lavoye dans la région d'Argonne. Nous savons que cette céramique, produite entre 120 et + 200 ap. J.-C., s'est répandue surtout dans l'est de la Gaule et notamment par les voies navigables. La Meuse en fut une des plus importantes. La présence de cette céramique à Marche-les-Dames n'a donc rien d'étonnant (G.Chenet et G.Gautier, 1955, p.208). On signale également des estampilles au nom des potiers d'Argonne à Anthée et Flavion, dans la région de Namur ainsi qu'à Tongres, Jusleville et Theux (ibidem, p.210, fig.54, IV). La datation de l'ensemble de la céramique sigillée (Drag 37 et 45) nous donne une fourchette de dates allant de la 2e moitié du IIe s. à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Personnellement, nous penchons pour une date tardive (milieu du IIIe ?) parce que quelques tessons présentent certains signes de décadence : terre orange, couverte peu résistante, décor peu esthétique....

En ce qui concerne la céramique commune, il semble que la fourchette de dates obtenues corresponde à celle de la céramique sigillée mais il faut, tenant compte de ce que nous avons

rappelé ci-dessus, émettre de très nettes réserves. Une précision intéressante concerne un tesson de gobelet à dépressions en terre vernissée noire et qui date vraisemblablement de la fin du IIIe s. Un bord d'urne pourrait être de fabrication locale (Namurois) mais il ne nous livre pas de date précise (S.J. De Laet, 1966, pp.211-212).

En 1904, on signale des trouvailles de monnaies romaines dans la grotte de la Princesse à Marche-les-Dames. Ces pièces, conservées au Musée de Namur, seraient de l'époque d'Hadrien, Commode et Macrin (date limite : 1er quart du IIIe s. ap.J.-C.) (L.Stroobant, 1931, p.116; J.E.Demarteau, 1904).

4) CONCLUSION

L'étude et la datation du matériel gallo-romain issu de la grotte de la Princesse à Marche-les-Dames nous amène à penser que ce site a été occupé jusqu'à la fin du IIIe s. (date antequem). Aucun tesson ne semble plus récent que cette date limite. L'ampleur de la fourchette (+ 150 ans) nous incite à croire que cette grotte n'a pas été occupée de façon permanente mais sporadiquement et probablement en période de tension sociale (Empire gaulois 258-268) ou d'invasions (Francs et Alamans, 260-276). Malgré la présence de quelques fragments de tuiles, on n'y a pas découvert de structures d'habitat ou d'aménagement présent un caractère de permanence.

Notre opinion (refuge occasionnel) est également renforcée par la date ultime obtenue lors de l'examen du matériel et qui correspond avec la grande invasion de 275-76. On sait que celle-ci fit de grands ravages en Gaule et particulièrement dans le Namurois, puisque la pénétration la plus importante se fit par la vallée de la Meuse. Après la tourmente, la population disparue, la région resta entièrement dévastée et devint le glacis-frontière de la grande voie fortifiée Bavay-Tongres (S.J. De Laet, 1949, pp.224-225).

Les grottes-refuges sont assez nombreuses dans la région de la Meuse namuroise. Les vallées de la Lesse et de la Lomme en contiennent un certain nombre également (Han-sur-Lesse : galerie de la Grande Fontaine, galerie des Petites Fontaines, Trou du Salpêtre; Jemelle-On : grotte de Wamme, etc...). Toutes ces grottes-refuges ont livré de la céramique et des monnaies des IIe et IIIe s. (M.E.Mariën, 1961, pp.40-42).

Une étude d'ensemble des problèmes posés par les grottes-refuges de nos régions à l'époque gallo-romaine reste à faire. Peut-être pourrons-nous y apporter notre modeste contribution en proposant la grotte de la Princesse comme faisant partie de cette catégorie ?

BIBLIOGRAPHIE

- BASTIEN, J.-M. et DEMOLON, P., 1975. Villa et Cimetière du Ier s. ap. J.-C. à Noyelles-Godaut (P. d. C.), *Septentrion*, 5, p.1-36.
- BRULET, R. et COULON, G., 1977. La nécropole gallo-romaine de la rue Perdue à Tournai. *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, VII, Louvain.
- CHENET, G. et GAUDRON, G., 1955. La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles. Suppl. à *Gallia*, VI.
- DE LAET, S.J., 1949. La Gaule septentrionale à l'époque romaine à la lumière des fouilles, des recherches et des publications les plus récentes. *Bull. Inst. d'Hist.belge de Rome*. fasc.XXV, Bruxelles-Rome.
- DE LAET, S.J., 1966. Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut), I, La Poterie dite "de Blicquy". *Hélinium*, VI, p.193-218.
- DE LAET, S.J. et THOEN, H., 1968. Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut), III, La céramique belge à pâte gris clair. *Hélinium*, VIII, p.3-21.
- DEMARTEAU, J.E., 1904. *L'Ardenne belgo-romaine*.
- HATT, J.J., 1949. L'évolution de la céramique commune gallo-romaine principalement dans le nord-est de la Gaule. *Revue des études anciennes*, t.LI, p.100-128.
- HEMMER, Ph., 1975. La céramique commune de la villa gallo-romaine du Bois-Brûlé. *Septentrion*, 5, p.45-60.
- HOFFMANN, B., 1968. Catalogue des poinçons pour moules à vases sigillés des décorateurs argonnais. *OGAM*, n°117-120, t.XX, fasc.3-6.
- JELSKI, G., 1970. La limite sud-est de Nemetacum (Arras). Découvertes anciennes et fouilles de la clinique "Bon Secours" (1968-1970). *Septentrion*, 1, p.137-146.
- MARIEN, M.E., 1961. Les vestiges archéologiques de la région de Lesse-et-Lomme des origines aux Mérovingiens. *Ardenne et Gaume*, monographie n°4.
- OELMAN, F., 1914. *Die Keramik des Kastells Niederbieder*, Frankfurt a.M.

- OSWALD, F. et PRICE, T.D., 1920. *An Introduction to the Study of Terra Sigillata*, London.
- RAHIR, E., 1931. Les rochers de Marche-les-Dames et leur plateau recouvrant. *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Brux.*, t.XLVI, p.94-113.
- ROOSEN, H. et LUX, G.V., 1974. Gallo-romeinse tumulus te Helshoven onder Hoepertingen. *Archeologia Belgica*, 164, Bruxelles.
- SEVERS, L. et WARMENBOL, E., 1979. Terres sigillées de Lienerchies. *Publications du Club archéologique Amphora*, vol.X, Bruxelles.
- STROOBANT, 1931. Note sur Marche-les-Dames. *Bull. Soc. d'Anthr. de Brux.*, t.XLVI, p.115-117.
- VANVINCKENROYE, W., 1967. Gallo-romeins aardewerk van Tongeren. *Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren*, 7, Tongres.
- WARMENBOL, E. et DOYEN, J.M., 1978. Le site gallo-romain de la "Plaine de Bieure", IIe partie: La céramique commune, *Amphora*, Bruxelles.

LA CERAMIQUE MEDIEVALE

1) Remarques préliminaires

L'étude de la céramique médiévale de cette fouille se heurte à plusieurs problèmes. Parmi les petits fragments de panse en terre cuite claire, il est souvent malaisé de distinguer la poterie commune gallo-romaine de la céramique médiévale. Les tessons caractéristiques par leur forme sont peu nombreux et peuvent rarement être collés de façon à obtenir un profil significatif. Les cassures, fortement usées, indiquent que le matériel a souffert lors d'altérations dans le sol, voire de bouleversements de la stratigraphie.

Toutefois, la céramique peinte, bien représentée, donne une certaine unité à l'ensemble.

2) Inventaire

a) La céramique peinte

- décor géométrisé :

MLD 76.13: Fragment de fond bombé en terre cuite beige. Deux traits rouges verticaux sur la face extérieure du bas de la panse (pl.10, 5).

MLD 76.13 et 38: Deux fragments du bord d'un même vase à lèvre légèrement épaissie vers l'intérieur. Terre cuite beige. Traits verticaux rouge brique à l'intérieur et à l'extérieur (pl.10, 3).

MLD 76.23: Fragment de panse en terre cuite beige décoré de traits rouges verticaux comme MLD 76.34 et 42.

MLD 76.34 et 42: Fragment de panse en terre cuite beige clair avec décor peint de couleur rouge brique représentant des lignes perpendiculaires (pl.10, 4).

MLD 76.36 : Fragment de panse en terre cuite beige clair avec deux traits peints parallèles de couleur de couleur rouge brique.

- décor en taches, éclaboussures ou longues virgules :

MLD 76.11: Trois fragments de panse en terre cuite beige avec traces de peinture gris-rosâtre.

LA CÉRAMIQUE MÉDÉVALE

1) Les formes céramiques

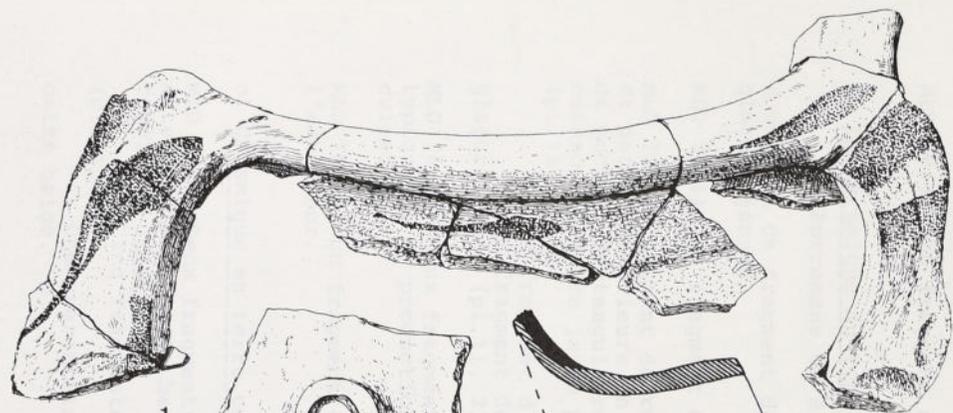
L'étude de la céramique médiévale de cette fouille se base à plusieurs problèmes. Tout d'abord, il s'agit de définir la poterie commune, celle qui est la plus répandue. Les formes caractéristiques par leur forme sont les coupes et les bols. Les formes les plus originales sont les coupes à pied et les bols à pied. Les formes les plus originales sont les coupes à pied et les bols à pied. Les formes les plus originales sont les coupes à pied et les bols à pied.

2) Les décors

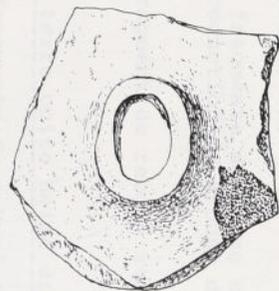
Les décors sont très variés. On trouve des décors géométriques, des décors végétaux, des décors animaliers. Les décors les plus intéressants sont les décors géométriques et les décors végétaux. Les décors les plus intéressants sont les décors géométriques et les décors végétaux. Les décors les plus intéressants sont les décors géométriques et les décors végétaux.

Planche 10 : Céramique du Haut Moyen Age

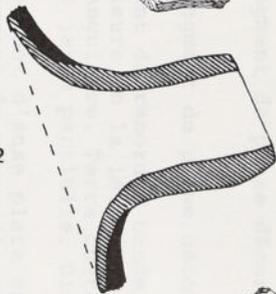
Céramique peinte avec col d'amphore (1), bec tubulaire (2), fragments de panse (4 et 6), de fond (6) et de lèvre droite (3).



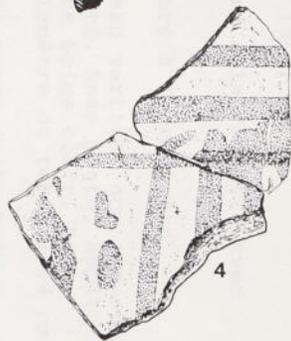
1



2



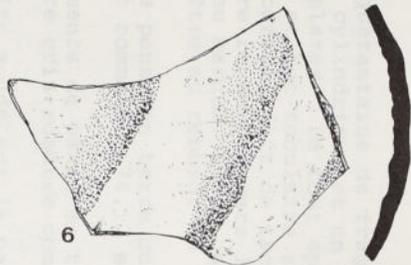
3



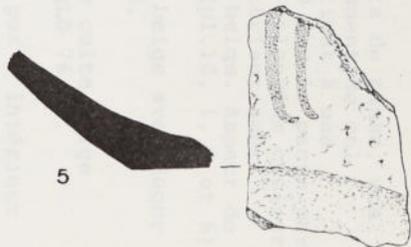
4



5 cm



6



5

MLD 76.12 et 13: Une quarantaine de fragments de panse, une anse plate, un goulot cylindrique et un fragment de col pourvu de deux anses plates . Le tout appartient à une amphore à trois anses et bec tubulaire soudé sur la panse par l'intérieur. Motif décoratif fait de taches allongées couleur rouge sang séché. Lèvre recourbée vers l'extérieur avec épaississement très peu marqué. Terre cuite beige. Aspect de surface rugueux. Diamètre au rebord: 16 cm (pl.10, 1, 2 et 6).

MLD 76.23: Fragment de panse en terre cuite beige avec décor peint rouge sang séché comme MLD 76.12 et 13.

MLD 76.24: Trois fragments de panse en terre cuite beige avec traces de peinture gris-rosâtre comme MLD 76.11.

MLD 76.36: Bec tubulaire soudé sur la panse par l'intérieur en terre cuite beige. Trait de peinture rouge brique.

MLD 76.41: Un fragment de panse avec peinture rouge sang séché.

b) La céramique du type "Andenne 1"

(R.Borremans et R.Warginaire, 1966)

MLD 76.1: Un fragment de panse décoré à la roulette avec glaçure jaune.

MLD 76.11: Un fragment de panse décoré à la roulette.

MLD 76.6: Fragment de rebord à bandeau vertical non incurvé et partie supérieure de la lèvre plate. Anse plate, appliquée, de section rectangulaire. Terre cuite beige clair. Bonne cuisson. Glaçure jaune partielle. Diamètre du rebord: 14 cm (pl.11, 4).

Un fragment d'anse plate en terre cuite beige.

Un fragment de panse décoré à la roulette avec glaçure jaune (pl.11, 2).

MLD 76.34: Deux fragments de panse en terre cuite gris-beige typique de la production du groupe d'Andenne. Très bonne cuisson.

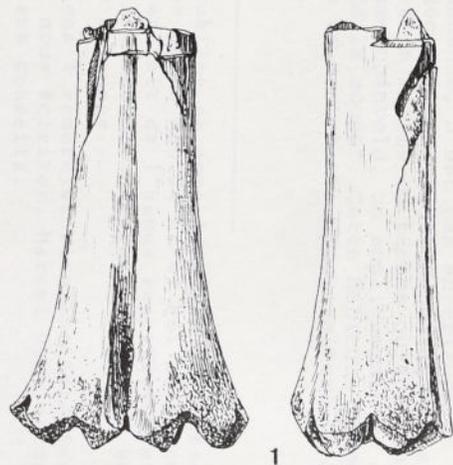
MLD 76.46: Un fragment de rebord avec lèvre épaissie à l'extérieur.

c) Céramique en terre cuite beige difficilement identifiable

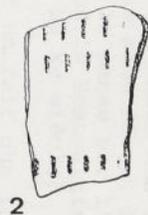
MLD 76.6: Deux fragments de rebord avec lèvre à inclinaison externe. Terre cuite beige. Médiéval ou céramique commune romaine ? (pl.11, 3).

Cinq fragments de fonds bombés en terre cuite beige (pl.11, 5).

Une quarantaine de fragments de panse en terre cuite beige.



1



2



3



4



5

MLD 76.11: Fragment de goulot tubulaire soudé à la panse par l'intérieur.

MLD 76.3, 5, 14, 17, 18, 20 à 24, 31, 32, 34 à 37, 39, 40, 46: Une centaine de tessons de pente.

3) Commentaires

D'après la stratigraphie, on observe que la céramique du type "Andenne 1" (fin XI^e siècle - troisième quart XII^e siècle) (R.Borremans et R.Warginaire, 1966), la plus récente, est dispersée dans les couches supérieures.

Le sol d'habitat, ainsi que le remplissage d'une fosse lui appartenant, ne renferme que de la céramique peinte (1). Déterminer l'origine et dater cette céramique est délicat. On peut toutefois envisager quelques hypothèses de travail (2).

On sait que de la céramique peinte a été produite dans le nord de la France, à Beauvais en particulier (P.Leman, 1972). Cette production comprend des amphores d'un type analogue aux fragments MLD 76.12 et 13 de Marche-les-Dames. On retrouve le même décor, les anses plates et le bec tubulaire soudé sur la panse par l'intérieur. La datation du matériel trouvé dans le Beauvaisis reste floue avec un *terminus ante quem* fixé au Xe siècle.

C'est un fait que les motifs peints géométriques, ou en taches, décorent souvent la céramique carolingienne. Le matériel mis au jour sur le site de Dorestad, aux Pays-Bas, illustre bien cette thèse, particulièrement pour les motifs géométriques (W.A. Van Es et W.J.H. Verwers, 1975). Remarquons que les potiers du Limbourg hollandais, dont la production, comme à Andenne, n'est pas antérieure au XI^e siècle, continuent à décorer les vases d'une façon analogue. Mais il s'agit uniquement de motifs en taches ou éclaboussures. D'autre part, à Brunssum-Schinveld, on appliquerait la tubulure sur la panse au lieu de la souder. Cette habitude permettrait de ne pas confondre ce centre avec les ateliers du nord de la France.

-
- (1) Un problème se pose à propos des tessons à décor géométrique peint MLD.34 et 42 qui se remontent. Or, le n°34 proviendrait de l'humus superficiel et le n°42, du sol d'habitat. Cette aberration suggère une erreur de fouille ou de marquage.
 - (2) Je tiens à remercier vivement René Borremans qui a bien voulu nous éclairer, Marcel Otte et moi-même, de ses précieux conseils.

Avec beaucoup de précautions, et en attendant une meilleure connaissance de la céramique médiévale, on pourrait donc envisager deux origines possibles des tessons peints trouvés au pied de la grotte de Marche-les-Dames. On est en présence soit d'un matériel d'importation du nord de la France, datant du Xe siècle, ou antérieurement, soit d'une céramique mosane, d'influence française, dont la diffusion aurait précédé l'installation des potiers de la région d'Andenne.

Patrick HOFFSUMMER

BIBLIOGRAPHIE

- BORREMANS, R. et WARGINAIRE, R., 1966. *La céramique d'Andenne, recherches de 1956-1965*. Rotterdam.
- BRUIJN, A., 1962-1963. Die mittelalterliche Keramische Industrie in Südlimburg. *Berichten van de rijksdienst voor het oudheidkundig bodemonderzoek*, t.12-13, p.357-459.
- LEMAN, P., 1972. La céramique peinte du Moyen âge découverte à Beauvais, propositions de chronologie et de répartition. *Archéologie médiévale*, t.2, p.187-220.
- VAN ES, W.A. et VERWERS, W.J.H., 1975. Céramique peinte d'époque carolingienne trouvée à Dorestad. *Berichten van de Rijksdienst voor het oudheidkundig bodemonderzoek*, t.25, p.133-161.

OSSEMENTS FOSSILES

(Dernier glaciaire et Holocène)

I. Introduction

La faune étudiée dans cette note provient des fouilles effectuées par M. Otte (1) dans la terrasse de la grotte de la Princesse à Marche-les-Dames. Cette petite caverne se situe sur la rive gauche de la Meuse, à quelques mètres au-dessus de la rivière dans le massif de calcaire tournaisien dolomitique entre la Meuse et les vallons de la Gelbressée et de la Fontenelle. Du matériel préhistorique provenant de la même grotte a déjà été publié (M.Otte, 1974) ainsi que des vestiges paléontologiques (J.-M.Cordy, 1974).

L'étude préliminaire des restes osseux, les données stratigraphiques et archéologiques indiquent que la plupart des échantillons qui m'ont été soumis sont d'origine mixte. Pour cette raison, il ne m'a pas paru nécessaire de faire une analyse approfondie ni un inventaire détaillé des échantillons. Ceux-ci ont été groupés comme suit :

- MLD 76-A : échantillons MLD 76.1, 2 et 3 : déblais de la grotte; occupation aurignacienne mélangée avec des vestiges du Haut Moyen Age.
- MLD 76-B : échantillons MLD 76.17, 46, 18, 19, 20, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 46 : sédiment sableux provenant du remplissage de la grotte : aurignacien avec contamination romaine et principalement du Haut Moyen Age.
- MLD 76-C : échantillons MLD 76.26, 28, 29; couche du Néolithique final (début 2e mill. avant J.C).
- MLD 76-D : échantillons MLD 76.39, 41; éboulis en contact avec la couche du Néolithique final.
- MLD 76-E : échantillons MLD 76.13, 14, 15, 16, 21, 22, 23, 24, 25, 40; remplissage de l'habitat médiéval.
- MLD 76-F : échantillons MLD 76.6, 8, 10, 11, 12; éboulis par-dessus l'occupation médiévale.
- MLD 76-G : échantillons MLD 76.5, 7, 9, 30, 38, 45; terre végétale.

Les taux élevés de fragments identifiés (généralement plus de 65 %, cf. tableau 1) et des fragments de grande taille, en dépit du tamisage de tous les niveaux à 2 m., sont au moins partiellement dus à des remaniements différentiels.

(1) Matériel conservé à l'Université de Liège, Service d'Archéologie Préhistorique.

2. Inventaire

Les identifications ont été faites à l'aide des collections ostéologiques du Laboratorium voor Paleontologie (Gent) et des ouvrages suivants : A.Bacher (1967, ansériformes), G.F. de Witte (1948, batraciens), O.K.W. Fick (1974, pigeons), S.Frechkop (1958, mammifères belges actuels), M.A.C. Hinton (1926, lemmings), A.M. Husson (1962, rongeurs actuels), R.Julien (1972, chiroptères), E.Kraft (1972, phasianidés), R.Lavocat (1966, faune pléistocène), G.S.Miller (1912, microfaune actuelle), R.Peterson et al. (1962, oiseaux), F. van den Brink (1968, mammifères actuels de l'Europe), E.Woelfle (1967, canards). Le tableau 1 résume la composition de la faune et le nombre de fragments par groupe ou espèces qui ont été rangés d'après les auteurs cités ou d'après G.Simpson (1945). Les animaux domestiques sont dénommés comme le propose N.Bohlken (1960). Quelques commentaires concernant les identifications suivent.

L'identification des poissons et des batraciens n'a pas été entreprise faute de matériel de comparaison. Parmi les batraciens, je crois toutefois avoir reconnu *Bufo* sp. dans les assemblages C, E et F, ceci d'après la forme de la ceinture pelvienne.

Une identification de tous les oiseaux s'avéra aussi impossible, faute de matériel de comparaison et d'éléments diagnostiques parmi les restes non identifiés. Ces restes représentent au moins cinq espèces de taille moyenne ou petite; parmi eux, je crois avoir reconnu un représentant du genre *Turdus* sp. (merle ou grive).

Les rongeurs non identifiés sont des fragments post-crâniens, probablement dérivés des mêmes espèces que celles identifiées d'après des fragments de crâne ou de mandibule. *Arvicola amphibius* a été déterminé et nommé d'après S.Frechkop (1958) et correspond donc vraisemblablement à *A. terrestris* de A.M. Husson (1962). Les échantillons d'ours des cavernes contiennent des restes d'adultes aussi bien que d'ours (surtout dents). La présence du mammoth n'est attestée que par quelques fragments d'ivoire de défense. Quelques restes d'un petit bovidé (fragment proximal d'un métatarsien, deux fragments de phalanges, quelques dents) ont une taille un peu plus grande que celle de leurs analogues chez les ovicaprins (mouton, chèvre) mais sont, apparemment, de morphologie comparable. Comme le bouquetin est un animal assez fréquent dans les faunes du Pléistocène supérieur (B.Kurten, 1968), j'attribue avec doute ces restes à cette espèce. Leur couleur foncée semble en tout cas indiquer qu'il s'agit de fossiles pré-holocènes (cf. 3. Taphonomie). La faune domestique comporte au moins le chien, le porc, le grand bétail, la chèvre et le mouton. Le chien est représenté par une omoplate et un fragment de métapode. La hauteur de l'omoplate (HS selon A. von den

Driesch, 1976) est de 101 mm; il s'agit donc probablement d'un chien de taille plutôt petite (40 cm ?). Les restes de porc ne sont pas mesurables mais proviennent certainement d'une race primitive comme on en trouve partout en Europe avant les Temps Modernes. Parmi les restes de grand bétail seuls une moitié distale d'humérus (D.TR. dist.: + 73 mm) et un calcaneum (L: + 127 mm) ont été mesurés; ils se rapportent à des animaux d'assez grande taille (+ 110 cm ?; cf. Boessneck, J. *et al.*, 1971). Un grand nombre d'ovicaprins peuvent être assignés au mouton d'après les critères cités dans J.Boessneck (1969); la plupart des restes proviennent donc vraisemblablement d'ovins. Un seul radius reconstitué de mouton mesure 144 cm approximativement, ce qui correspondrait à une hauteur au garrot de quelque 58 cm (cf. A. von den Driesch et J. Boessneck, 1974).

3. Taphonomie

Comme on sait, les plupart des faunes de cavernes et des terrasses de celles-ci sont d'origine mixte. Plusieurs vertébrés fréquentent ces lieux pour des raisons diverses (refuge, repos, nid, hibernation, etc.) et peuvent y trouver la mort. Les prédateurs accumulent souvent des restes de leurs repas dans ces mêmes lieux. Enfin, certaines cavernes à cheminées ou à étroitures fonctionnent comme pièges-à-fossiles (fossil traps) (cf. A. Sutcliffe, 1969). Dans le tableau 1, j'ai indiqué toutes les espèces appartenant vraisemblablement à la faune non-archéologique avec la lettre F (fossile) ou F ?, en cas de doute. Il semble qu'au moins 50 % de la faune soit très probablement d'origine non archéologique mais le taux de cette faune peut s'élever jusqu'à 65 %. La faune archéologique, c'est-à-dire celle introduite par l'homme, est indiquée avec un A (archéologique) ou A ? en cas de doute.

En général, les restes osseux sont de couleur claire mais les fragments de quelques espèces se distinguent par leur couleur beaucoup plus foncée. Il s'agit des restes du lagopède, du lemming des toundras, de l'ours des cavernes, du rhinocéros laineux, du bouquetin et de quelques fragments non identifiés. Bien que normalement la couleur d'un fossile ne soit pas un critère d'âge valable, une corrélation entre la couleur des restes osseux (état de fossilisation) et leur âge semble exister ici, car tous les spécimens de couleur foncée déterminables sont ou peuvent être d'âge pléistocène supérieur. Ils ont été indiqués dans le tableau 1 avec la lettre P (Pléistocène). Tout le reste de la faune est vraisemblablement holocène et indiqué avec la lettre H (Holocène). Le symbole P/H s'applique aux groupes d'âge mixte.

Quelques traces relevées sur les ossements sont : calcination (fragments non identifiés), découpage (ossements d'animaux domestiques) et décoloration par le cuivre (assemblage F).

4. Evaluation paléocéologique et paléoeconomique

L'évaluation en termes écologiques et économiques de la faune se heurte à deux difficultés majeures. Premièrement et comme déjà indiqué, la plupart des assemblages sont d'origine mixte ou proviennent de couches perturbées. Deuxièmement, l'homme utilise depuis longtemps les cavernes comme lieu de refuge en temps de troubles sociaux; la composition qualitative et quantitative des déchets de cuisine ne reflètent alors pas forcément l'écologie et l'activité économique des temps normaux. Les commentaires qui suivent ne sont donc que des suggestions.

Si tous les éléments pléistocènes ont été associés originellement avec l'occupation aurignacienne, ils témoignent d'un paysage ouvert et froid (lagopède, mammouth, rhinocéros, bouquetin), en partie accidenté (bouquetin) et avec des flots plutôt boisés (ours des cavernes). Selon J.-M.Cordy (1974), la faune pléistocène de la grotte témoigne d'un climat froid pas trop rigoureux peut-être pendant une période d'adoucissement climatique et correspond à un paysage de steppe arbustive. Cette conclusion est basée sur la présence de l'ours des cavernes et du cerf élaphe, considéré comme une espèce typiquement silvicole. D'après V.Toepfer (1963), le cerf du Pléistocène supérieur est un animal des "Parklandschaften" et donc beaucoup moins silvicole que la forme actuelle de l'Europe occidentale. Cordy (*ibid.*) suggère lui-même toutefois qu'on peut aussi envisager un paysage steppe sur le plateau tandis que la forêt se serait conservée au fond de la vallée de la Meuse. J'adopte plus volontiers cette vue tenant compte de la topographie. Les occupants de la grotte ont donc pu inclure dans leur aire de capture ("site catchment" *sensu* C.Vita-Finzi et E.S.Higgs, 1971) une partie des vallées boisées de la Meuse et tributaires, mais surtout le plateau à caractère franchement steppique froid ou même de type toundra. L'ours des cavernes et ses petits peuvent avoir figuré sur la liste du gibier des Aurignaciens comme l'accepte Cordy (*ibid.*) pour la faune trouvée dans la grotte même, mais les arguments invoqués par le même auteur en faveur de la chasse à l'ours ne me convainquent pas complètement.

La faune domestique comporte la poule, le chien, le porc, le boeuf, le mouton, la chèvre et peut-être l'oie, le canard et le pigeon. Le tableau 2 résume les fréquences des quatre fournisseurs traditionnels de viande. Ces fréquences sont calculées directement d'après le nombre de fragments. Les autres méthodes me semblent biaiser encore plus et sans nécessité les échantillons archéologiques ou ne s'appliquent qu'à des collections très grandes (cf. D.Perkins, 1973).

Tableau 2 : Fréquences absolues et relatives des fragments d'animaux domestiques fournisseurs de viande.

Espèces	A		B		C		D		E		F		G	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Porc	6	85,7	49	40,5	6	50	3	21,4	15	71,4	12	63,2	5	55,6
Boeuf	1	14,3	17	17,9	0	0	8	57,2	2	9,6	2	10,5	1	11,1
Ovicaprins	-	0	31	32,0	6	50	3	21,4	4	19,0	5	26,5	3	33,3
Totaux	7	-	97	-	12	-	14	-	21	-	19	-	9	-

Je crois, dans le tableau 2, pouvoir distinguer un groupement d'assemblages dans lesquels le pourcentage de porc est très élevé (40,5 à 85,7 %). Il s'agit des assemblages du Haut Moyen Age (E, F) ou d'assemblages se composant probablement surtout de déchets de cette période (A, B et G). En plus, dans la plupart de ces assemblages, le petit bétail est nettement plus fréquent que le grand bétail. S'agit-il du simple fait que les troupeaux de porcs et de petit bétail peuvent plus facilement être élevés dans une région boisée ou faut-il accepter que le cheptel se composait surtout de porcs et d'ovicaprins (surtout moutons) ? Notons à ce sujet que dans la région de Gent, en Flandres (renseignements personnels, inédits), le porc semble avoir été du commencement du Haut Moyen Age jusqu'au 14e ou 15e siècle le principal fournisseur de viande et ceci pour des raisons diverses (nature omnivore de l'animal; salaison de sa viande sans trop de perte en qualité; production de graisse animale). Pendant cette même période et dans la même région, le grand bétail semble avoir été un peu plus fréquent que le petit bétail, ce qui reflète peut-être la meilleure qualité et la plus grande surface de pâturage en Flandres par rapport à la région étudiée ici. Seules des données provenant de plusieurs régions et étalées sur une longue période pourront éclairer ce genre de problème.

Les deux assemblages néolithiques (C et D), bien que dérivés probablement d'une même phase d'occupation, diffèrent fortement l'un de l'autre. L'assemblage D, dans lequel le boeuf est prédominant (57,2 %), rappelle ceux un plus anciens de Spiennes (A.T.Clason, 1971) et du Gué du Plantin (A.Gautier, 1977). Dans l'assemblage C, le boeuf manque mais l'échantillon est parmi les plus petits et peut être très biaisé.

Tableau 1 : Fréquences absolues (en fragments) des animaux dans les assemblages d'échantillons de la grotte de la Princesse, Marche-les-Dames.

espèces	assemblages							signification(1)
	A	B	C	D	E	F	G	
poissons d'eau douce	0	3	0	0	1	0	2	F? H
batraciens	7	10	19	0	39	10	3	F H
ciseaux indéterminés	11	17	0	0	0	0	8	F H
oie cendrée ou domestique (<u>Anser anser</u> ou <u>A. anser f. domestica</u>)	0	6	0	0	0	0	0	F? H
canard colvert domestique? (<u>Anas platyrhynchos f. domestica</u>)	0	0	0	0	1	0	0	F? H
buse variable (<u>Buteo buteo</u>)	1	0	0	0	0	0	0	F H
lagopède (<u>Lagopus sp.</u>)	1	0	0	0	0	0	0	F? P
poule (<u>Gallus gallus f. domestica</u>)	1	22	0	1	8	9	1	A H
chouette effraie (<u>Tyto alba</u>)	0	0	0	0	0	1	0	F H
pigeon (<u>Columba sp.</u>)	0	1	0	0	0	0	2	A? H
choucas des tours (<u>Corvus monedula</u>)	1	0	0	0	0	0	0	F H
taupe (<u>Talpa europaea</u>)	0	1	0	0	0	0	0	F H
petit fer-à-cheval (<u>Rhinolophus hipposideros</u>)	15	0	0	0	0	0	0	F H
barbastelle? (<u>Barbastella barbastella?</u>)	0	0	0	0	1	0	0	F H
homme (<u>Homo sapiens</u>)	1	0	1	0	0	0	0	A F/H
lièvre ou lapin (<u>Lepus capensis</u> ou <u>Oryctolagus cuniculus</u>)	1	0	0	0	0	0	1	F? H
lièvre (<u>Lepus capensis</u>)	2	0	0	0	0	0	0	F? H
rongeurs indéterminés	67	11	0	0	10	4	0	F P/H
campagnol amphibie (<u>Arvicola amphibius</u>)	0	0	0	0	1	0	0	F H
lemming des toundras (<u>Lemmus lemmus</u>)	7	0	0	0	0	0	0	F P
campagnol agreste ou des champs (<u>Microtus agrestis</u> ou <u>M. arvalis</u>)	2	2	0	0	1	0	0	F H
mulot à collier (<u>Apodemus flavicollis</u>)	1	0	0	0	0	0	0	F H
chien (<u>Canis lupus f. familiaris</u>)	1	0	0	0	0	1	0	A H
renard commun ou polaire? (<u>Vulpes vulpes</u> ou <u>Alopex lagopus</u>)	4	0	0	0	0	0	0	F H
ours des cavernes (<u>Ursus spelaeus</u>)	36	22	0	0	1	0	2	F P
blaireau (<u>Meles meles</u>)	0	1	1	0	0	0	0	F H
mammouth (<u>Elephas primigenius</u>)	3	1	0	0	1	0	0	H P
rhinocéros laineux (<u>Coelodonta antiquitatis</u>)	0	2	0	0	0	1	0	A? P
porc domestique (<u>Sus scrofa f. domestica</u>)	6	49	6	3	15	12	5	A H
boeuf domestique (<u>Bos primigenius f. taurus</u>)	1	17	0	8	2	2	1	A H
bouquetin? (<u>Capra ibex?</u>)	4	1	0	1	0	0	0	A P
mouton et chèvre (<u>Ovis ammon f. aries</u> & <u>Capra aegragus f. hircus</u>)	0	31	6	3	4	5	1	A H
totaux	173	197	33	16	85	45	28	
non identifiés	35	87	24	4	33	26	18	
pourcentage non identifiés	17,3	30,6	42,1	20	28	36,6	50	
totaux identifiés et non identifiés	208	284	57	20	118	71	56	

(1) F : fossile; H : holocène; A : archéologique; P = pléistocène.

Conclusions et résumé

La faune des dépôts de la terrasse de la grotte de la Princesse forme un ensemble d'origine mixte. Une grande partie des ossements provient d'animaux ayant fréquenté la grotte apportés par des oiseaux de proie. La partie archéologique se divise en une petite faunule sauvage pléistocène probablement en partie associée à l'occupation aurignacienne, une petite faunule d'âge néolithique final et composée d'animaux domestiques et une faune plus riche, surtout en fragments, associée avec ou dérivée pour la plus grande partie de dépôts du Haut Moyen Age. Une analyse détaillée s'avère inutile vu le mélange de ces composantes. La faunule pléistocène suggère un paysage ouvert froid (steppe) avec forêts de galeries dans les vallées pendant l'occupation aurignacienne. L'échantillonnage de la faunule du Néolithique final semble biaisé, mais l'un d'eux (D) se rapproche par le taux élevé du grand bétail de ceux trouvés dans le Néolithique de Spiennes ou du Gué du Plantin. La faune du Haut Moyen Age se caractérise par un taux élevé de porcs dans le cheptel représenté. Le mouton était probablement aussi plus important que le grand bétail. Cette composition est en partie comparable à celle observée dans la région de Gent, en Flandres, où pendant la même période le porc prédomine nettement, le grand bétail étant un peu plus fréquent que les ovicaprins (moutons). Ceci suggère que, pendant le Haut Moyen Age, le porc était le fournisseur de viande le plus important aussi bien en Flandres que dans la région de Namur. Les taux de grand et petit bétail reflètent peut-être plutôt les différences dans la qualité et la superficie de pâturage disponible. Etant donné le caractère mixte des assemblages étudiés, toutes les conclusions sont préliminaires et à revoir à la lumière d'un matériel plus ample et plus précisément daté.

Achilles GAUTIER*

BIBLIOGRAPHIE

- BACHER, A., 1967. *Vergleichende morphologische Untersuchungen an Einzelknochen des postkranialen Skelets in Mitteleuropa vorkommender Schwäne und Gänse. Inaug.-Diss.* Inst. f. Paläoanat., Domestikationsforsch., u. Gesch. d. Tiermed., Univ. München.
- BOESSNECK, J., 1967. Osteological Differences between Sheep (*Ovis aries* Linné) and Goat (*Capra hircus* Linné). in BROTHWELL, D. & HIGGS, R. (eds), *Science in Archaeology*, Thames and Hudson, London, p.331-358.

* Laboratorium voor Paleontologie, Geologische Instituut, R.U.G., Krijgslaan, 271, B - 9000 Gent (Belgique).

- BOESSNECK, J., VON DEN DRIESCH, A., MEYER-LEMPPEAU, U & WECHSLER-VON OHLEN, 1971. *Die Tierknochenfunde aus dem Oppidum von Manching*. (Die Ausgrabungen in Manching, Bd.6, Römisch-German. Kommission d. Deutsch. Arch. Instit. in Frankfurt am Main).
- BÖHLKEN, N., 1960. Haustiere und zoologische Systematik. *Zeitschr. Tierzücht. u. Züchtungsbiol.*, 76, p.107-113.
- CLASON, A.T., 1971. The Flint-Mine Workers of Spiennes and Rijckholt St.Geertruid and their Animals. *Helinium*, 11, p.3-33.
- CORDY, J.-M., 1974. La faune aurignacienne de la grotte Princesse Pauline à Marche-les-Dames. *Bull. Soc. Roy. Belge Anthrop. Préhist.*, 85, p.243-252.
- DE WITTE, G., 1948. *Faune de Belgique. Amphibiens et Reptiles*. Patr. Mus. Roy. d'Hist. Nat. de Belgique, Bruxelles.
- FICK, O.K.W., 1974. *Vergleichende morphologische Untersuchungen an Einzelknochen europäischer Taubenarten*. Inaug. Dissertation Inst. f. Paläoanat., Domestikationsforsch. u. Gesch. d. Tiermed., Univ. München.
- FRECHKOP, S., 1958. *Faune de Belgique. Mammifères* (Patrimoine Inst. Roy. Sci. Nat. Belgique, Bruxelles).
- GAUTIER, A., 1977. La Faune in de HEINZELIN, J., HAESAERTS, P. & de LAET, S.J., Le Gué du Plantin. *Diss. Archaeol. Gandens.*, 17, p.44-51, Brugge.
- HINTON, H.A.G., 1926. *Monograph of the Voles and Lemmings* (Microtinae living and extinct. I. Brit. Mus. Nat. Hist.), London.
- HUSSON, A.M., 1962. *Het determineren van schedelresten van zoogdieren in braakballen van uilen*. Zool. bijdragen, 5, Rijksmus. Nat. Hist. Leiden.
- JULIEN, R., 1972. Les chiroptères du Würmien II de la grotte de l'Hortus (Valflamien, Hérault). *Etudes quaternaires*, Mém. 1, p.247-265.
- KRAFT, E., 1972. *Vergleichend Morphologische Untersuchungen an Einzelknochen Nord-und Mitteleuropäischer kleinerer Hünervögel*. Inaug.-Dissertation Inst. f. Paläoanat. Domestikationsforsch., u. Gesch. der Tiermed., Univ. München.
- KURTEN, B., 1968. *Pleistocene Mammals of Europe*. Weidenfeld & Nicolson, London.

- LAVOCAT, R. 1966. *Faunes et flores préhistoriques de l'Europe occidentale*. Boubée et Cie, Paris.
- MILLER, G.S., 1912. *Catalogue of the Mammals of Western Europe in the Collection of the British Museum*. Brit. Mus., London.
- OTTE, M., 1978. L'industrie osseuse aurignacienne de la grotte de la Princesse à Marche-les-Dames, Province de Namur, Belgique. *Bull. Soc. Roy. Belge Anthropol. Préhist.*, 85, p.209-241.
- PERKINS, D., 1973. A critique on the methods of quantifying faunal remains from archaeological sites in MATOLCSI, J. (ed.), *Domestikationsforschung und Geschichte der Haustiere*, Akademiai Kiado, Budapest, p.367-370.
- PETERSON, R., MOUNTFORT, G. & HOLLAND, P.A.D., 1962. *Guide des oiseaux d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Suisse.
- SICKENBERG, O., 1938. Die Insektenfresser, Fledermäuse und Nagetiere der Höhlen von Goyet (Belgien). *Bull. Inst. Roy. Sci. Nat. Belg.*, t.XV, 19, Bruxelles.
- SIMPSON, G.G., 1945. The Principles of Classification and a Classification of Mammals. *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, New York.
- SUTCLIFFE, A.J., 1969. A Section of an Imaginary Bone Cave. *Stud. in Speleology*, 2, p.79-80.
- TOEPFER, V., 1963. *Tierwelt des Eiszeitalters*. Akad. Verlagsgesellschaft. Leipzig.
- VAN DEN BRINK, F.H., 1968. *Zoogdierengids*. Elsevier, Amsterdam, Bruxelles.
- VITA-FINZI, C. & HIGGS, E.S., 1971. Prehistoric Economy in the Mount Carmel Area of Palestine. Site Catchment Analysis. *Proceed. Prehist. Soc.*, 36, p.1-37.
- VON DEN DRIESCH, A. & BOESSNECK, J., 1974. Kritische Anmerkungen zur Widerristhöhenberechnung aus Längenmassen vor- und frügeschichtlichen Tierknochen. *Säugetierk. Mitt.*, 22, p.325-348.
- VON DEN DRIESCH, A., 1976. *Das Vermessen von Tierknochen aus vor- und frühgeschichtlichen Siedlungen*. Inst. Paläoanatomie. Domestikationsforschung und Geschichte der Tiermed., Univ. München.
- WOELFLE, E., 1967. *Vergleichende morphologische Untersuchungen an Einzelknochen des postcranialen Skelettes in Mitteleuropa vorkommender Enten, Halbgänse und Säuger*. Inaug.-Diss. Inst. für Paläoanat. Domestikationsforsch., u. Geschichte d. Tiermed., Univ. München.

LA FAUNE MALACOLOGIQUE

Le tableau de répartition des espèces présente une liste de vingt-quatre taxons (1). Il saute aux yeux que dans les assemblages les espèces terrestres sont chaque fois nettement en majorité; en effet, une seule espèce, *Unio crassus*, représente les mollusques d'eau douce et a vraisemblablement été introduite par des prédateurs.

- Signification écologique des espèces terrestres :

Nature du sol

La plupart des espèces terrestres sont connues pour leur préférence d'un milieu calcaire; vu la nature du terrain, on pouvait s'y attendre.

Quantité de lumière

Les espèces recherchent pour la plupart les endroits à faible luminosité ou sont indifférentes à cet aspect de l'environnement; une exception, *Helix pomatia* préfère les endroits bien exposés et a vraisemblablement été recueilli au voisinage par les habitants occasionnels de la grotte.

Température et humidité

Une dizaine d'espèces préfèrent un milieu climatique doux, en particulier *Pomatias elegans*, *Pyramidula rupestris*, *Abida secale*, *Helicella ericetorum* et *Helix pomatia* dont on peut expliquer la présence par l'existence d'un microclimat (créé par le substrat calcaire) qui leur est favorable, avec des températures relativement hautes et une humidité relativement faible (B.Hubendick, 1948, p.146). Les autres espèces sont indifférentes à la température et recherchent en majorité des habitats humides; deux exceptions, *Balea perversa* et *Vitrea contracta*, préfèrent des endroits relativement secs.

- Signification climatique des assemblages :

La composition des assemblages, qui se différencient par leur richesse et par les proportions entre espèces hygrophiles et espèces xérophyles, permet parfois de préciser quelques conditions climatiques des périodes correspondantes.

L'assemblage A du niveau aurignacien perturbé est très pauvre; ses trois espèces terrestres n'exigent pas beaucoup d'humidité. Puisque le niveau est perturbé et l'assemblage tellement pauvre, il est trop hasardeux d'en tirer des conclusions sur les qualités de l'environnement.

(1) Pour les désigner, j'ai repris la dénomination et l'ordre qu'on retrouve dans W.Adam, 1960.

Tableau de répartition des mollusques : Les valeurs entre parenthèses sont celles qui incluent les fragments au nombre minimal d'individus.

Assemblages	A	B	C	D	E	F	G
<i>Pomatias elegans</i> (MULLER, 1774)	1	1		1	24 (27)	29	
<i>Cochlicopa lubrica</i> (MULLER, 1774)					1	1	
<i>Pyramidula rupestris</i> (DRAPARNAUD, 1801)					74		
<i>Abida secale</i> (DRAPARNAUD, 1801)					8	5 (6)	
<i>Clausilia parvula</i> (STUDER, 1789)	1				7	5	
<i>Clausilia rolpheii</i> (GRAY, 1821)			22				
<i>Clausilia lineolata</i> (HELD, 1836)					B,		
<i>Lacinaria biplicata</i> (MONTAGU, 1803)							
<i>Salea perversa</i> (LINNE, 1758)						3	
<i>Cochlodina laminata</i> (MONTAGU, 1803)			21			3	
<i>Clausiliidae</i> spp. <i>indet.</i>					1	4	
<i>Cocillioides acicula</i> (MULLER, 1774)					1	1	1
<i>Discus rotundatus</i> (MULLER, 1774)		1	9		16	1	
<i>Vitrea contracta</i> WESTERLUND, 1873						3	
<i>Vitrea diaphana</i> (STUDER, 1820)					38	46	1
<i>Ozicrilus cellarum</i> (MULLER, 1774)			1		8	31	
<i>Fruticosa fruticosa</i> (MULLER, 1774)		1	1	2	3	13	
<i>Helicella ericetorum</i> (MULLER, 1774)						5	
<i>Trichia hispida</i> (LINNE, 1758)					1		
<i>Helicodonta obvolvata</i> (MULLER, 1774)			12	1	23 (26)	41	
<i>Helicigona lapidosa</i> (LINNE, 1758)	1		2		1 (2)	1	
<i>Cepaea nemoralis</i> (LINNE, 1758)		5	2	2	12	13 (15)	
<i>Helix pomatia</i> LINNE, 1758		1 (2)		1	15 (20)	18	
<i>Unio crassus</i> PHILIPSSON, 1782	3 (6)	26 (36)		3	4 (5)	21	3
Totaux	6 (9)	35 (46)	30	10	168 (182)	224 (227)	5

L'assemblage B, recueilli dans un mélange de dépôts (Aurignacien + Haut Moyen Age + récent), est pauvre et ses espèces terrestres indiquent une humidité variable; ces caractères sont peu significatifs.

Les assemblages C et D, respectivement riche et pauvre, datent probablement de la période 2.000 avant J.C. à 1.700 avant J.C. Leurs espèces indiquent un milieu assez humide, ce qui est en accord avec les conditions climatiques durant cette période qui se situe dans la première moitié du sub-Boréal; en effet, selon Lamb, Lewis et Woodroffe, 1967 (fig. 11, c, e et h), l'évolution des conditions atmosphériques était telle que vers 2.000 avant J.C. prévalaient dans nos régions de basses pressions atmosphériques aussi bien en été qu'en hiver. Il est probable que l'humidité estivale fut alors plus prononcée qu'aujourd'hui puisque maintenant les pressions atmosphériques estivales sont généralement normales. De plus, vers 1.700 avant J.C., la flore indique que le climat d'Europe occidentale devient plus océanique (B.Frenzel, 1967, p.116 et 118) donc plus humide avec de moins grandes variations saisonnières de la température.

Les assemblages E et F, datant du Haut Moyen Age, sont riches et leurs espèces indiquent une humidité variable. Ces caractères correspondent aux conditions climatiques de cette période, qui correspondent aux conditions actuelles.

L'assemblage G, datant du Haut Moyen Age, est trop pauvre pour en tirer des conclusions écologiques.

Jan de CONINCK

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, W., 1960. *Faune de Belgique. Mollusques*. Tome I. *Mollusques terrestres et dulcicoles*. Inst. Roy. Sc. Nat. Belg., 402 p., 163 fig., pl.A-D.
- ANT, H., 1963. *Faunistische, ökologische und tiergeographische Untersuchungen zur Verbreitung der Landschnecken in Nordwestdeutschland*. Abh. Landesmus. Naturk. zu Münster in Westfalen, 125 p., 54 cartes, 24 fig., 14 tables.
- FRENZEL, B., 1967. Climate change in the Atlantic/sub-Boreal transition on the Northern Hemisphere: botanical evidence - in World Climate from 8.000 to 0 B.C. Proc. Intern. Symp. Imp. College. London, 18 and 19 April 1966. *Royal Meteorol. Soc.*, p.99-123, 9 fig.
- HUBENDICK, B., 1948. On Northern isolated occurrences of certain terrestrial molluscs in the Baltic area. *J.Conch.*, 88, p.145-149, 3 fig.

AUTRES ANALYSES

L'analyse sédimentologique réalisée sur les limons de pente (couche III A) a été réalisée par Madame Alexandre, du Laboratoire de Géographie physique de l'Université de Liège.

Un échantillon des niveaux d'occupation de l'abri (couche V) a été prélevé pour analyse pollinique. Sa préparation fut réalisée au Laboratoire du Professeur Streeel à l'Université de Liège et sa détermination a été confiée à B.Bastin de l'Université Catholique de Louvain. Selon M.Bastin, cet échantillon contenait de trop rares vestiges polliniques pour en permettre une quelconque interprétation.

Une datation C^{14} a été tentée sur du charbon de bois, provenant de cette même couche V, dans les laboratoires de l'IRPA, par Madame Dauchot. Après traitement, l'échantillon s'est malheureusement montré trop faible pour permettre une mesure adéquate de sa teneur en carbone radio-actif. Une autre datation est actuellement en cours à l'U.C.L., chez M.E.Gilot, à partir d'esquilles osseuses provenant de l'occupation aurignacienne.

Des prélèvements de pierres et d'argile cuite ont été réalisés sur la surface brûlée de l'abri (fig. 6) par MM. Hus et Geraerts du Centre de Dourbes, en vue de la détermination des caractéristiques magnétiques contemporaines de la cuisson.

Nous tenons à remercier nos différents collègues qui ont bien voulu consacrer une partie de leur temps à ces analyses.

Marcel OTTE

RESUME ET CONCLUSION

Les fouilles pratiquées au pied de la grotte de la Princesse n'ont malheureusement pas permis de retrouver l'occupation paléolithique en place. Par contre, nous avons mis au jour une petite installation médiévale aménagée en terrasse, à contre-pente du talus. La céramique peinte retrouvée dans la couche d'occupation (V) permet de l'attribuer au Xe siècle et confirme, par son origine du Beauvaisis, l'influence qu'ont pu avoir ces ateliers du nord de la France dans la région mosane aux origines de la production d'Andenne, comme l'avait déjà suggéré R. Borremans.

Le creusement de cet abri a traversé un sol fossile formé au sommet des limons de pente (VI) et contenant un matériel protohistorique dispersé et relativement pauvre (III a). Celui-ci s'est mêlé aux documents médiévaux dans les sédiments fins qui ont tout d'abord comblé cet abri, probablement avant l'effondrement de sa couverture (III B/C).

Par la suite, un comblement plus important, fait de blocailles calcaires (II A/B) et de terre sableuse (IV), apparemment originaires de la grotte, emporte pêle-mêle les traces des occupations qui y avaient pris place aux époques aurignacienne et gallo-romaine (fin IIe et IIIe siècles de notre ère). Toutes deux y avaient d'ailleurs été observées autant lors des fouilles précédentes que lors de nos recherches sur la terrasse. L'utilisation de cet abri naturel à l'époque romaine est peut-être liée aux troubles provoqués par les incursions au cours du IIIe siècle. La grotte a été encore sporadiquement utilisée au Moyen Age plus récent (céramique d'Andenne I dans la terrasse et dans les éboulis supérieurs) ainsi qu'aux Temps Modernes (poteries au pied du rocher et dans la couche végétale actuelle) (I A/B).

Marcel OTTE